

LA CFDT une aventure humaine

Volume 1

Avril 2007

Les Cahiers du Forum Syndical Européen

F. S. E.

Forum Syndical Européen

Sommaire

Préface

Revenir sur notre histoire... pour tracer le chemin

La question syndicale, une question d'avenir

Par Pierre Hureau 5

Chapitre 1

Témoignage croisé de deux responsables historiques

Albert Detraz et Jeannette Laot 11

Chapitre 2

Ceux qui ont fait la CFDT

1936... 1945 jalons vers le congrès de 1964 qui vote le changement de sigle

Témoignage de Pierre Héritier 31

Chapitre 3

Point de vue d'un historien

Par Frank Georgi 39

Chapitre 4

Précarité, immigration au cœur de l'action syndicale

Témoignage de Marie-Noëlle Thibault 45

Chapitre 5

La CFDT et la Politique : un débat permanent

Par Pierre Héritier 53

Chapitre 6

La pensée Syndicale autonome

Témoignage de Christian Marquette 61

Chapitre 7

L'unité d'action : les occasions manquées

Par Pierre Marie 69

Chapitre 8

La Charte d'Amiens, cent ans après

Par Jacques Julliard 75

Annexe : **La Charte d'Amiens** 85

Préface

Revenir sur notre histoire... pour tracer le chemin

Par Pierre HUREAU

La question syndicale, une question d'avenir

On connaît la situation a-typique du syndicalisme français. Une division qui le mine, alors même que les raisons historiques qui l'ont justifiée s'estompent, notamment depuis la chute du mur de Berlin. Un émiettement qui confine à la balkanisation de forces parfois résiduelles. Un faible taux de syndicalisation qui place la France au dernier rang de l'OCDE même si la participation électorale est convenable là où les syndicats existent, ce qui n'est pas le cas des PME véritable désert syndical... Il est vrai que cette crise de la représentation touche aussi de nombreux secteurs de la société, dont les partis politiques.

Les syndicats ne portent pas seuls la responsabilité des maux dont ils souffrent. Ainsi le système de représentativité, vieux de plus de cinquante ans, n'est-il pas pour rien dans ces désordres. Longtemps, il a arrangé beaucoup de monde. Le patronat sans aucun doute, l'Etat aussi, voire même quelques forces syndicales. Les récentes velléités gouvernementales d'instaurer une obligation de négocier avant de légiférer dans le champ social, si elles ouvrent de nouvelles perspectives, sont restées au milieu du gué. La rénovation des critères de représentativité, voulue entre autres par la CGT et la CFTD et par une large majorité du Conseil économique et social, est désormais au cœur du débat public. Tout le monde s'accorde à reconnaître que c'est un point névralgique, même si le MEDEF campe sur des positions de convenance, sachant tout le parti qu'il a pu tirer dans le passé du maintien de la situation. On se souvient par exemple que

sur ce thème entre autres il avait affiché en son temps une volonté de « refondation sociale ». Volonté éminemment politique à l'époque (1999-2000), dont on a vu par la suite qu'elle ne résistait pas longtemps au retour d'une majorité politique « amie ».

Si le cadre dans lequel s'exerce l'activité syndicale importe, il importe plus encore que les syndicats trouvent en leur sein les moyens de se ressourcer, de s'affranchir des vieilles divisions et de progresser vers des coopérations nouvelles et une plus grande unité qu'attendent les salariés. Ce questionnement propre au mouvement syndical se développe incontestablement, même si l'on peut juger qu'il va trop lentement. Plusieurs publications ou débats récents témoignent de sa réalité, voire d'avancées. C'est le cas d'un volumineux dossier de la revue *Mouvements*¹ paru début 2006 sur le thème « Réinventer le syndicalisme » avec des réflexions croisées d'historiens, de sociologues, de politologues et d'anciens responsables syndicaux. En conclusion, et ce n'est pas si fréquent, quatre secrétaires généraux (CGT, CFTD, FO, FSU) donnent leurs points de vue sur l'état du syndicalisme français. Ils reviennent longuement sur les raisons de sa faiblesse structurelle, sur les voies du dépassement de dilemmes récurrents (ex. : négociations/conflicts) et sur les relations intersyndicales en France dans un contexte où l'unité entre confédérations ne cesse de se renforcer en Europe et plus récemment au plan mondial. Ce partage de points de vue est déjà à lui seul un signe encourageant.

¹ *Mouvements*, n° 43, janvier-février 2006, 4 rue Béranger 75003 – 13 euros.

geant de la part de dirigeants qui commencent à sortir d'un autisme organisationnel qui a trop longtemps eu cours dans les dernières années.

En mai 2006, la revue d'histoire *Mille neuf cent*¹, à l'occasion du centenaire de la célèbre « Charte d'Amiens », a publié un intéressant numéro consacré au syndicalisme révolutionnaire. Dans ce numéro, Jacques Julliard revient entre autres sur l'élaboration de cette charte et la conception du syndicalisme, à la fois comme force indépendante et comme base de réorganisation sociale. Le 11 octobre 2006, cette même revue d'histoire sociale organisait à l'initiative de Jacques Julliard une journée d'étude à laquelle François Chérèque, Bernard Thibault et Jean-Claude Mailly ont participé. Ils ont débattu ensemble du principe d'indépendance syndicale, des rapports entre syndicats, partis et pouvoir politique, de la pertinence ou non pour le syndicalisme d'avoir un « projet de société », de l'unité syndicale. Les débats ont incontestablement souligné des divergences, mais non pas des fractures.

Ainsi voit-on de plus en plus les organisations et leurs dirigeants accepter de débattre à ciel ouvert dans des colloques, dans les colonnes de journaux (en janvier 2007 Bernard Thibault et François Chérèque dans *Le Monde*). Chaque fois on mesure mieux les points de convergence ou les désaccords. Le temps du débat ouvert est bienvenu à la fois publiquement et dans chaque organisation. Il annonce des évolutions, des transformations. Personne

ne doit plus craindre la confrontation dans le syndicalisme. Chaque organisation a son histoire, ses tropismes, ses débats. On gagne tous à ne pas les mettre sous cloche. L'avancée sera collective et le retour sur l'histoire est un des meilleurs moyens d'avancer vers l'avenir.

La CFDT face à sa propre histoire

Pour François Chérèque², la CFDT n'est pas née en 1964, mais en 1919 et la question de l'autonomie à l'égard tant de l'église que des partis a traversé toute l'histoire de la CFDT-CFDT avec des périodes de dérapage politique (MRP dans les années 50, PS dans les années 70). Selon François Chérèque, c'est bien cette dernière dérive qui a conduit au « recentrage-resyndicalisation » des années 80. Mais, une question se pose : les dérapages ont-ils cessé par la suite? Le recentrage a-t-il été dénué d'ambiguïtés par la suite dans les années 90 et 2000, notamment dans les rapports avec la droite politique à l'occasion de réformes telles que celle de la Sécurité sociale en 1995, celle des retraites en 2003 ou avec le MEDEF dans sa phase de lobbying politico-social (cf. la séquence de la « Refondation sociale »)?

Chaque époque a ses particularités. L'environnement géo-politique, économique et social des débuts du XX^e siècle au moment de la Charte d'Amiens par exemple n'est à l'évidence pas comparable avec ce que nous avons vécu à la fin du

¹ *Mille neuf cent* Société d'études soréliennes, 131 bd St Michel 75005 Paris – 18 euros

² Propos de François Chérèque lors de la journée d'études sur la Charte d'Amiens en octobre 2006.

siècle ou plus récemment. Pour autant, les traces, les valeurs, les « fondamentaux » d'une organisation ne s'effacent pas. Indépendance, démocratie, laïcité, émancipation, égalité... restent des repères sur le chemin de l'histoire de la CFDT. C'est dans ce sens que le 16 avril 2004, après l'incompréhension provoquée par la réforme des retraites et à la suite de choix très contestables dans le cadre de l'UNEDIC (affaire dite des « recalculés », intermittents...), vingt six anciens responsables de la CFDT interrogeaient la CFDT dans une tribune publiée par « Le Monde » intitulée « Questions à la CFDT ». Quel rapport au politique ? Quelle approche des problèmes sociaux ? Quel sens pour le « réformisme » ? Quelles relations inter-syndicales ? Ce questionnement interpellait directement la confédération sur le sens de son action par rapport à son histoire. « Radio nostalgie » ont pu dire certains. En fait c'était avant tout une interrogation sur la suite de l'histoire, une histoire syndicale dont aucune génération n'est propriétaire. Une histoire fondamentalement partagée.

Ce « cahier »¹ prolonge aujourd'hui ces questions et réflexions dont nous voyons qu'elles cheminent désormais positivement dans la CFDT et bien au-delà. Les deux plus anciens responsables de la CFDT Jeannette Laot et Albert Detraz (un des fondateurs de « Reconstruction ») livrent ici leur regard, parfois vif et acéré, sur la dernière période. Pierre Héritier évoque « ceux qui ont fait la CFDT, en particulier ce que l'on a appelé la « minorité » de la CFTC et « Reconstruction ». D'autres

témoignages éclairent plus largement des moments de l'histoire syndicale. Jacques Julliard reprend en particulier dans ce cahier l'essentiel de son analyse de la Charte d'Amiens. Une façon de mettre en perspective historique pour des militants et responsables syndicaux les problèmes de l'heure (chômage, précarité, insécurité sociale face à l'avenir...) et la question syndicale dans toutes ses dimensions économique, sociale, politique.

Un chemin de transformation pour toute la CFDT et pour le syndicalisme

Au cours de l'année 2006, le 46ème congrès de la CFDT a marqué une inflexion, semblant tourner la page de longues années de glaciation hyper-réaliste au profit d'une vision plus équilibrée du syndicalisme. Un syndicalisme « engagé dans une société en mutation », mais qui reprend un chemin de la « transformation ». « Il ne s'agit pas de mettre en cause les droits existants, mais d'inventer les solutions au monde d'aujourd'hui, capables de transformer les situations d'inégalité, d'exclusion, de précarité »².

Ce cahier est un témoignage d'histoire(s). Comme une balise sur le chemin. Notre chemin commun.

Pierre Hureau

¹ Petit clin d'œil fraternel à l'histoire: *Reconstruction* publiait en son temps des « cahiers ».

² Rapport d'orientation débattu lors du congrès confédéral de Grenoble en juin 2006.

Chapitre 1

Témoignage croisé de deux responsables historiques, Albert Detraz et Jeannette Laot

Première partie : *Comment devient-on CFDT après la guerre ?*

Deuxième partie : *L'évolution*

Troisième partie : *Stratégie autonome, stratégie commune...*

Quatrième partie : *Et maintenant ?*

Epilogue

Première partie : Comment devient-on CFDT après la guerre ?

Albert Detraz

Q : Comment es-tu devenu militant syndicaliste, et syndicaliste à la CFDT ?

A.D. : J'ai commencé à militer très jeune, avant la deuxième guerre mondiale, mais pas dans un syndicat. Ma famille était savoyarde, chrétienne, laïque, socialiste. Mon père est mort jeune, des suites de la guerre de 14-18, et moi, à 16-17 ans, j'étais aux Faucons rouges et j'ai adhéré à Amsterdam-Pleyel, un mouvement pacifiste. Et puis, je suis monté à Paris, pour travailler dans le bois, au Faubourg Saint Antoine. J'avais 17-18 ans, je ne connaissais personne. Arrive Munich. J'avais beau être pacifiste, je pensais qu'avec Hitler, de toutes façons, on allait avoir la guerre, et que le plus tôt serait le mieux. Il ne fallait pas retarder, reculer, à mon avis. Donc, j'ai été antimunichois. C'était une situation difficile, dans le Faubourg, un milieu de gauche, pacifiste, munichois. Et puis la guerre est arrivée. Je me suis dit : Il faut assumer tes convictions. Et je me suis engagé volontaire dans les corps francs, les commandos de l'époque. J'ai été blessé deux fois, dans des combats très durs. Après l'armistice, j'ai été démobilisé, et je suis retourné travailler chez mes patrons d'avant la guerre, trois frères qui avaient tous les trois été engagés, eux aussi. Comme j'avais des séquelles de mes blessures, je faisais de la marqueterie, et je me sentais un peu tout seul. J'ai rencontré des militants de la JOC, dans mon arrondissement, le 20è, et un aumônier remarquable. Ils sont devenus

mes amis, et m'ont donné le moyen de faire, peut être pas de la résistance, mais au moins de l'opposition. En 1943, j'étais remis de mes blessures, et j'ai été déclaré bon pour le STO, alors j'ai fichu le camp en Seine et Oise, où j'ai rejoint la résistance. J'ai fini ma guerre comme éclaireur dans l'armée américaine, avec laquelle j'ai participé à la libération de Melun. Ensuite, je me suis arrêté à Paris. Je trouvais que j'en avais assez fait. Et j'ai retrouvé naturellement mes amis de la JOC du 20°. Je voulais me syndiquer, dans l'élan de la Libération, et mes amis de la JOC m'ont emmené à la CFDT.

Q : Pourquoi pas à la CGT ?

A.D. : J'ai été tenté. La CGT représentait la tradition syndicale française, incontestablement. Mais j'ai toujours été réfractaire au communisme. Je n'étais pas à l'aise avec les communistes, moi, je suis d'esprit libéral, ils me faisaient un peu peur. Beaucoup de copains qui y étaient allés n'y sont pas restés longtemps. L'ambiance était irrespirable. Bonéty, Hennebicque, des militants importants de l'après guerre à la CFDT, avaient d'abord adhéré à la CGT, et eux non plus n'avaient pas tenu le coup. Plus tard, la scission avec FO a donné lieu à des scènes épouvantables. Un copain du Bâtiment FO a failli être défenestré.

Q : Pour toi, le pluralisme syndical en France est directement lié au poids du PC dans la CGT ?

A.D. : Pour moi, oui. Mais du côté de la CFDT, honnêtement, je n'étais pas tellement à mon aise non plus. En 1945, on voyait revenir en force la génération des vieux CFDT de l'entre deux guerres, et ils

pesaient lourd, ceux là. Les militants catholiques qui avaient été résistants ne se syndiquaient pas. Ils allaient plutôt voir du côté du MRP.

Je crois bien que je suis resté par esprit de contradiction. J'étais dans le Bâtiment. On n'était pas nombreux à la CFDT Bâtiment. On m'a donc envoyé à des réunions paritaires. Pas facile. La CGT refusait de s'asseoir dans la même pièce que moi, et cherchait à nous sortir par tous les moyens, plus ou moins délicats. Il fallait s'accrocher à la table des deux mains. J'ai été éjecté à plusieurs reprises de réunions ou de meetings. Alors, je me suis accroché. Je me suis dit : cette bande de salauds ne m'aura pas. Sans faire d'anticommunisme, jamais. Mais je me suis imposé, ça n'a pas été vraiment pesé, réfléchi.

Et puis, il y a eu la scission FO. Chez nous, elle a entraîné des espoirs, un débat. Nous avons commencé à vouloir sortir de la Confédération des Syndicats Chrétiens, pour entrer à la Confédération Internationale des Syndicats Libres, ce qui nous aurait rapproché de FO. Nous avons été combattus par Jeanson, avec talent du reste, et mis en minorité. L'éclatement syndical était devenu une réalité, dans laquelle il fallait vivre.

Vignaux était rentré des USA fin 1944. Il commençait à réunir des responsables autour d'un bulletin qui allait devenir Reconstruction. Il voulait « transformer cette centrale ». Ca me convenait, et je suis resté.

Jeannette Laot

Q : Comment es-tu devenue militante syndicaliste, et syndicaliste CFDT ?

J.L. : Je viens d'une famille bretonne, catholique, attachée aux valeurs chrétiennes, mais pas bigote, et franchement laïque et républicaine. Mes parents étaient bouchers, à leur compte. Ils étaient pauvres, mais ils étaient leur propres patrons. Pendant la guerre de 14, mon père avait été gazé, et avait eu les deux genoux brisés. Il n'avait jamais demandé de pension d'invalidité. Il est mort en 1939, à 41 ans. Et ma mère a continué la boucherie comme elle a pu, pendant toute la guerre, tout en élevant les enfants. Elle touchait à ce moment là une pension de veuve de guerre, et nous étions pupilles de la Nation. Moi, pendant la guerre, j'ai travaillé à faire des chapeaux, chez une cousine qui avait une boutique de mode. Et puis, après guerre, il fallait trouver du travail, la vie était vraiment très difficile. La manufacture des tabacs de Morlaix embauchait des pupilles de la Nation comme ouvriers et ouvrières, j'ai répondu à une annonce dans le Télégramme de Brest, sans trop réfléchir. J'ai été prise. Et là, j'ai tout découvert d'un coup : l'usine, la condition ouvrière et le syndicalisme. L'usine : un travail très salissant, des odeurs épouvantables, le rendement, 48 heures par semaine. La condition ouvrière : la dépendance vis-à-vis des chefs et des machines. J'ignorais tout de cela auparavant, même si je travaillais dur à la maison, et si j'assumais pas mal de choses en tant que fille aînée.

Dès mon arrivée dans l'usine, les anciennes sont venues me voir, et elles m'ont dit : « Vous êtes libre de vous syndiquer ou pas, mais ici, tout le monde l'est. A la Manufacture, on est syndiqué à 100 % ». Ces filles m'ont beaucoup marquée. Pour les ouvrières de la Manufacture, le syndicat, c'était elles. Ce n'était pas un appareil à côté, ce n'était pas une institution. Ce n'était même pas un groupe de militants, c'était elles, toutes ensemble. J'ai découvert le syndicalisme comme ça, et pour moi, ça reste fondamental : Le syndicat, ce sont les ouvriers, qui s'organisent entre eux, sur leur lieu de travail, et qui réagissent à leurs conditions de travail et de vie. Le syndicat leur appartient, à eux, avant la Fédé ou la Confédé. C'est toujours la clé de ma conception du syndicalisme.

Après, la question se posait de savoir à quel syndicat adhérer, parce que nous étions en 1948, après la scission entre la CGT et FO. Moi, je savais que je n'étais pas communiste, et que donc, je ne pouvais pas adhérer à la CGT. Je suis donc allée à FO, qui était très majoritaire. Mais je me suis vite sentie mal à l'aise. D'abord, ils étaient anticléricaux, très sectaires. Mais surtout, tous les cadres de la manufacture avaient adhéré à FO, les chefs d'atelier aussi, et même le directeur. Les représentants syndicalistes FO réglaient sans concertation avec les ouvrières les revendications et les problèmes de celles-ci avec un encadrement également FO, et leur décision s'imposait.

Là dessus, l'UD CFDT du Finistère a pris contact avec moi, et avec une de mes copines. Ils me connaissaient parce que j'étais adhérente de l'Action Catholique

Ouvrière ; c'était une UD puissante, mais ils n'avaient aucune implantation à la manufacture de Morlaix, la plus grosse usine de la ville, et ils nous proposaient de nous aider à y monter une section CFDT. Si j'avais été à mon aise à FO ou à la CGT, je ne crois pas que je l'aurais fait. Mais je ne l'étais pas. Et comme j'avais bien compris qu'il fallait être syndiquée, monter une section CFDT m'est apparu comme une bouée de sauvetage. Au début, ça a été très dur. Les anciennes nous ont mises en quarantaine pendant quelques temps, parce qu'elles avaient passé toute leur vie à la CGT, puis CGT-FO, mais elles avaient plus ou moins mauvaise conscience.

Je n'avais aucune culture politique ou syndicale, j'ignorais ce qu'était une fédération ou une confédération, mais nous défendions les intérêts des travailleurs. Chaque problème rencontré dans un atelier était discuté avec l'atelier, puis porté au chef d'atelier dans les mêmes termes et les négociations avec lui étaient retransmises exactement aux ouvrières. Et nous avons été la première organisation à syndiquer les temporaires. A la Manufacture, les emplois fixes étaient « réservés » aux anciens militaires, veuves de guerre et pupilles de la nation, et les apparentés (enfants du personnel). Les temporaires étaient des ouvriers « ordinaires » qu'on recrutait quand on ne trouvait pas de veuves ou de pupilles, qui ne pouvaient pas être titularisés, et qui pouvaient même être licenciés si on trouvait assez d'emplois « réservés ». Ni la CGT ni FO ne les défendaient et ne les syndiquaient, parce que, soit disant, cela aurait porté atteinte aux candidats aux emplois réservés. Nous avons demandé

l'égalité de traitement, et la titularisation de tous les ouvriers de la Manufacture. Je crois que cette conception du collectif ouvrier reposant sur l'égalité de tous a aussi été tout à fait fondamentale pour moi. Et bien sûr, notre section CFTC a commencé à faire des adhérents, et à prendre de l'importance.

Voilà ce qu'ont été mes débuts dans le syndicalisme CFTC.

Deuxième partie : L'évolution

Albert Detraz

Q. : Te voilà donc militant syndicaliste CFTC, dans le Bâtiment. Comment participes-tu à l'évolution qui va entraîner la naissance de la CFDT en 1964 ?

A.D. : La CFTC, tout de suite après la guerre, était composée d'au moins deux « générations » très différentes. Il y avait nous, les « jeunes », qui sortions de la guerre. Cinq ans de guerre, pour moi entre mes 19 et mes 25 ans, une sacrée coupure, un trou d'une certaine façon. Nous n'avions pas de formation, nous ne connaissions pas le monde, et nous avions une immense soif de connaître et d'apprendre. Et il y avait les « vieux », ceux qui étaient entrés à la CFTC avant la guerre, à une époque où il fallait deux parrains, et une bonne moralité, pour pouvoir adhérer au syndicat. C'étaient des chrétiens convaincus et pratiquants. Mais il ne faudrait pas les voir comme des béni oui oui à la remorque de la hiérarchie de l'Église. Le syndicat du textile de Roubaix avait été condamné par Rome pour entretenir « la haine de classe ». L'influence

du Sillon de Marc Sangnier et de Jeune République était très forte chez eux. Une partie de cette génération avait participé à la Charte du Travail, et elle a disparu à la Libération. Les autres, ceux qui restaient, avaient participé à la résistance syndicale, au groupe des 12.

La période était très intense : on reconstruisait la France, comment le faire ? C'était la période de la mise en place de la Sécurité Sociale, des grilles Parodi, de la Constitution, bientôt la scission CGT-FO et les grèves de 47-48. Entre « jeunes » qui nous croisions dans les couloirs de l'immeuble de la confédération, ça discutait beaucoup. J'ai eu des contacts presque tout de suite avec Hennebicque et Savouillan. Au début, ils étaient très sceptiques sur ce que je pourrais faire à la Fédération du Bâtiment. L'Électricité, la Métallurgie, le Textile ou les Employés, d'accord, il y avait une histoire, une tradition. Mais le Bâtiment CFTC n'avait pas d'existence, de pratique syndicales. C'est vrai, il n'y en avait pas beaucoup, j'assumais à la fois la Fédération et l'Île de France, mais enfin, je me suis accroché. C'est Savouillan qui m'a donné un jour un petit bulletin de quatre pages, Reconstruction, et qui m'a dit : « Tiens, lis ça. » On avait aussi des rencontres et des discussions à l'occasion des Conseils Nationaux de la CFTC avec les « jeunes » de province. Mais il faut dire qu'au tout début, le « mouvement » était très parisien.

À la CFTC, le premier débat d'ampleur nationale a porté sur les rapports avec le MRP, parti politique issu de la Résistance, et proche des « anciens » de la CFTC. Quels types de rapports entretenir avec ce

parti? Devait on accepter les doubles mandats politiques et syndicaux? Les rapports syndicats-partis, déjà!

C'est à l'occasion de ce débat que j'ai rencontré Paul Vignaux, revenu en 1944 des Etats Unis où il avait passé la guerre. C'était un intellectuel de haute volée, qui avait entrepris dans la CFTC d'avant guerre un travail de formation et de réflexion considérable, autour des ENO (Ecoles Normales Ouvrières). Il avait des relations et des réseaux dans les milieux syndicaux et intellectuels aussi bien en France qu'à l'étranger. Il animait Reconstruction.

Nous avons gagné notre première bataille : le double mandat politique et syndical a été interdit. Du coup, pas mal de militants de la « vieille » génération qui avaient été résistants, des hommes comme Poinboeuf, Dumas, Brodier et d'autres ont quitté la CFTC, et sont allés au MRP.

Au fur et à mesure, le bulletin Reconstruction s'est étoffé et est devenu une revue. Mais surtout, la revue est devenue un grand forum de discussion. Quand nous rencontrions un problème quelconque dans notre pratique syndicale (et comme je l'ai déjà dit, à l'époque, les problèmes ne manquaient pas), Vignaux organisait une réunion débat. Il n'y avait pas d'ordre du jour. Vignaux introduisait rapidement, puis un invité, une personne compétente, spécialiste de la question, que Vignaux connaissait et invitait par l'intermédiaire de ses réseaux, faisait un exposé, et ensuite, on discutait, dans une totale liberté. Ca nous a apporté une ouverture sur le monde extraordinaire. On a rencontré des

syndicalistes anglo-saxons, allemands, des économistes, des sociologues, des philosophes. Nos débats n'étaient pas idéologiques, nous partions toujours de nos problèmes, de notre pratique, sur le terrain. Reconstruction, ce n'était pas une pensée toute faite que nous aurions appliquée. C'était une pensée, un état d'esprit communs que nous dégagions peu à peu, à partir de conflits que nous vivions et que nous animions, tout en nous formant et en nous informant. De temps à autre, ces réunions débouchaient sur un article pour la revue, mais ce n'était pas le but, au départ. Une vie intellectuelle intense, une quinzaine d'années grandioses, entre 1946 et 1960, environ. Ensuite, quand la minorité est entrée au BN, vers la fin des années 50, les liens se sont distendus avec Reconstruction.

Q. Justement, quel était l'articulation entre Reconstruction et la minorité ?

A.D. : La minorité n'était pas un regroupement idéologique. Nous étions d'abord des militants du mouvement syndical, qui nous définissions par notre pratique. Mais dans la façon de la penser et de l'exprimer, nous utilisions tout ce que nous découvrons à Reconstruction. Ce qui donnait à la minorité une existence forte. La majorité ressemblait un peu à un ventre mou, même s'ils ont fait une revue, eux aussi pour mieux nous résister.

Vignaux souhaitait séparer nettement la revue, de la minorité dans la CFTC. Il aurait voulu que la revue soit une revue large, un lieu de rencontre et de débat avec des militants de la FEN et de FO, mais ça ne s'est jamais réellement produit. Un ou

deux articles, peut être, de certains de ses amis, mais pas plus. Les responsables de la FEN, quand il leur en parlait, lui conseillaient d'adhérer chez eux. Tandis qu'à l'intérieur de la CFDT, l'influence de la minorité était de plus en plus grande.

Q : Comment expliques-tu que le débat minoritaires/majoritaires ait pu se développer sans cassure jusqu'au changement de majorité et l'évolution, avec la formation de la CFDT ?

A.D. : D'abord, il y a eu des empoignades sérieuses. Quand la minorité a présenté le plus jeune des minoritaires contre Gaston Tessier, au Congrès de 1950, un geste sacrilège. Ou quand les sept minoritaires ont démissionné du Bureau confédéral, en 1952, parce que Gaston Tessier avait introduit, dans un texte confédéral, une référence à la nécessité d'un resserrement de la discipline autour de l'esprit syndical chrétien. On a souvent eu l'impression d'être au bord de la rupture, mais finalement, ça a toujours tenu.

A cela, plusieurs raisons. D'abord, comme je l'ai déjà dit, nous ne portions pas un débat télécommandé, de l'extérieur. Nous étions des militants syndicaux dans l'organisation, nous parlions des pratiques syndicales de tous, et nous étions reconnus par tous comme étant des leurs.

Ensuite, ça a tenu à la qualité d'hommes comme Vignaux ou Jeanson, qui ont su plaider pour des compromis et les faire accepter, des deux côtés. Et ce n'était parfois pas plus facile d'un côté que de l'autre.

Enfin, il y avait le contexte, la guerre d'Algérie. Il ne faut pas l'oublier. La guerre

d'Algérie a été la grande affaire de la période. A partir de 1956, la guerre d'Algérie, la décolonisation et leurs répercussions sur la vie politique française ont été centrales dans l'évolution de la CFDT. En 1958, un homme comme Gaston Tessier a défilé avec les communistes, contre le coup d'Etat du général de Gaulle. Après mai 58, il y a eu le coup d'Etat des généraux à Alger, puis l'OAS. Nous, les minoritaires, pensions la démocratie en danger, et nous ne voulions pas risquer de provoquer une rupture dans l'organisation tant que la guerre ne serait pas terminée, et la situation clarifiée. C'est d'ailleurs à cette date que la minorité est revenue au Bureau confédéral.

La CFDT est longtemps restée neutre sur les événements de la guerre d'Algérie. Mais les minoritaires ont compris très vite après le début de la guerre qu'il fallait aller vers l'indépendance de l'Algérie. J'ai eu très vite, à titre personnel et plus ou moins clandestin (seuls quelques minoritaires, pas nombreux, étaient au courant) des contacts très suivis avec les militants algériens de l'AGTA. La fédération du Bâtiment a même hébergé l'AGTA pendant un moment. Et j'ai cheminé avec eux longtemps, malgré les difficultés. Des contacts de ce genre existaient aussi en province, toujours plus ou moins clandestins. Dès 1958, nous nous étions mis d'accord avec eux pour mettre en avant le slogan de Paix en Algérie, même si nous savions pertinemment que nous nous battions pour l'indépendance. Dans la toute fin de la guerre, 1960-1962, la CFDT en tant que telle était présente dans tous les meetings de soutien au peuple algérien, et j'étais chargé de la représenter. C'est sans

doute pour cette raison que mon domicile a été plastiqué par l'OOAS en 1962.

Par contre, cette période n'a pas été glorieuse pour la CGT, qui était cadennasée par le PC. Nous étions beaucoup plus libres, et de plus en plus de militants déçus par la CGT venaient nous rejoindre. Ça aussi, à terme, ça a facilité l'évolution.

Dès la signature des accords d'Evian en 1962, majoritaires et minoritaires se sont mis d'accord pour organiser le congrès extraordinaire qui entérinerait l'évolution et le changement de sigle.

Pour moi, cette période a été extrêmement riche. J'ai participé à tous les débats, à tous les combats de la minorité.

Jeannette Laot

Q : Etre minoritaire, pour toi, qu'est-ce que cela signifiait ?

J.L. : Tout d'abord, j'étais très peu formée, politiquement. Mais mon UD, celle du Finistère, était minoritaire. Dans les débats qui s'y menaient entre majoritaires et minoritaires, je retrouvais dans la minorité la façon de penser de ma propre famille : chrétienne, mais sans dogmatisme, républicaine et laïque. Et moi, je me sentais profondément attachée au mouvement ouvrier français dans son ensemble, dans sa tradition. Et ce mouvement n'était pas composé que de travailleurs chrétiens. La CGT et FO n'étaient pas mes ennemies. Il fallait donc créer une organisation respectueuse des personnes et de leurs valeurs (ce qu'à l'époque la CGT et FO n'étaient pas), et qui nous permette de nous intégrer profondément, solidement

dans le mouvement ouvrier. Tout cela n'était pas encore très clair pour moi sur le plan intellectuel, mais compte tenu de mon expérience pratique à la Manufacture, je le vivais très intensément.

Ensuite, je suis « montée » à Paris, comme secrétaire générale du regroupement des syndicats des tabacs, à l'intérieur de la fédération des finances, à la suite d'un concours de circonstances, comme toujours quand il s'agit d'une femme. Il n'y avait pratiquement pas d'homme titulaire syndiqué à la CFTC, et j'étais la seule célibataire capable de supporter des conditions financières peu reluisantes, compte tenu des très faibles moyens des syndicats des tabacs. Puis j'ai été désignée pour représenter la fédé des finances au conseil confédéral : Ouvrière et minoritaire, j'étais la seule de la fédé susceptible d'y être élue, en plus du candidat de droit.

A partir de ce moment-là, j'ai été complètement plongée dans le débat de la déconfessionnalisation, de l'évolution. Un débat remarquable, il faut le souligner. D'abord, par sa durée, plus de dix ans, et le temps est important dans l'affaire, il permet aux gens et aux idées de mûrir, de s'affiner, de prendre de la profondeur. Remarquable aussi par ses méthodes. Nous partions toujours de nos pratiques, de la vie de l'organisation, et nous y revenions toujours. Mais nous avions aussi le souci d'intégrer des apports extérieurs, dans nos « Ecoles Normales Ouvrières » par exemple, qui étaient des moments privilégiés où nous parvenions à débattre à partir de nos pratiques, tout en intégrant les apports extérieurs. Nous parvenions à la fois à nous former et à réfléchir, avancer

dans les analyses. Remarquable enfin par sa tolérance. En face de nous, les majoritaires, très attachés aux valeurs chrétiennes, étaient souvent des personnalités brillantes. Ils n'ont jamais fui le débat, ils l'ont profondément accepté. Il n'y a jamais eu d'exclusions ou de menaces d'exclusions.

Bref, moi, ce débat m'a formée et transformée. Et c'est dans la foulée que j'ai commencé à remettre en cause la situation faite aux femmes, dans l'organisation et dans la société, dès le début des années soixante.

Q. : Comment cela s'est-il passé, concrètement ?

J.L. : Les militants minoritaires cherchaient à être présents dans les commissions confédérales, parce que c'était là que s'élaboraient les réflexions et les analyses qui alimentaient la Confédération. C'était donc là qu'il fallait tenter de faire prendre en compte les positions minoritaires. Il existait alors une Commission Féminine Confédérale, qui avait une existence statutaire, animée par Simone Troisgros, Secrétaire générale adjointe de la confédération, et à laquelle participaient des représentantes des fédérations et des UD où existaient également des commissions féminines. Cela constituait l'amorce d'un réseau, c'était important pour le débat interne. Les femmes en situation de responsabilité qui appartenaient à la minorité y sont donc allées. Aimée Jeantet, de la fédération de la Chimie, Madeleine Delessert, de l'UD du Rhône, et moi, qui étais au Conseil Confédéral. A l'époque, je n'étais pas féministe. Partout où j'allais, je tenais ma place, mais je ne portais pas les problèmes des femmes de façon

spécifique, dans la mesure où mon expérience personnelle et collective dans les Tabacs était issue d'un milieu majoritairement féminin. C'est à la Commission Féminine que nous avons commencé à les découvrir.

D'abord, nous avons découvert comment était défini le champ de réflexion et d'action de la CFTC : la famille ouvrière, et non pas les travailleuses. Parce que, dans la doctrine sociale de l'Eglise, la place de la femme est déterminée par la nature : Elle procréée, sa place est dans la famille, comme épouse et comme mère, pas au travail à l'extérieur du foyer. Certes, les femmes et les hommes sont égaux, mais égaux dans la différence et la complémentarité, les femmes sont au foyer pendant que les hommes travaillent et agissent dans la société. Comme nous étions minoritaires, nous ne pouvions accepter cette définition dogmatique donnée par l'Eglise, nous devons y réfléchir par nous mêmes. Et nous avons d'abord refusé cette définition du champ d'intervention de la CFTC. Il n'y avait, à nos yeux, aucune raison pour que la CFTC s'occupe seulement de politique familiale. Pour nous, elle devait s'occuper en priorité de la situation des femmes travailleuses. Et le faire en liaison avec les autres revendications de l'organisation.

Nous avons donc ouvert le débat là dessus. Notre présence, la façon dont nous nous exprimions ont créé un appel d'air, et les militantes des diverses commissions féminines ont commencé à dire ce qu'elles vivaient dans l'organisation, comment, lorsqu'elles prenaient la parole dans les instances syndicales, elles n'étaient pas

écoutées, pas entendues, pas prises en compte, alors qu'elles étaient engagées et compétentes. Nous avons petit à petit découvert une situation d'oppression des femmes dans l'organisation dont nous n'étions pas conscientes auparavant, parce que notre situation à nous trois, Aimée, Madeleine et moi, n'était pas tout à fait la même. Et nous avons également découvert qu'au sein de la minorité, on débattait de tout, très librement, sauf de la place des femmes dans l'organisation et dans la société. Nous avons donc entrepris de le faire dans la Commission féminine confédérale, en gardant la démarche et l'ouverture qui caractérisait la minorité. Et Simone Troisgros a joué le jeu.

Nous avons commencé par faire une enquête pour savoir où étaient les femmes, et combien elles étaient dans l'organisation. Cela n'avait jamais été fait. On parlait alors simplement des « adhérents ». Puis nous nous sommes intéressées aux sessions de formation de la CFC, qui existaient déjà. Simone Troisgros, majoritaire, militante infatigable du droit des femmes à l'égalité, les animait. Elle les concevait comme une façon de donner du courage aux militantes, de les soutenir moralement, de les aider à s'affirmer, sans remettre en cause la ligne de l'organisation. Progressivement, Aimée Jeantet, qui était responsable de la formation à la Fédé de la Chimie, a pris ces sessions de formation en charge, et nous avons appliqué les mêmes méthodes de travail que dans les autres sessions contrôlées par la minorité : Nous partions de nos problèmes de travailleuses, nous en discutions, nous intégrions des apports extérieurs, puis faisons nos propres synthèses. Nous avons travaillé avec des

sociologues, des philosophes, des militantes comme Colette Audry, Marie Thérèse Eyquem ou Geneviève Rocard, bien d'autres encore. Nous avons beaucoup lu, Simone de Beauvoir, Margaret Mead, sur la société, pas seulement en France, sur le travail des femmes dans sa durée historique. Notre axe central de réflexion était l'égalité hommes femmes, et le refus des rôles prédéterminés, par la nature ou par l'Eglise. Il fallait accepter de constater que, dans notre société, les femmes travaillaient, et en tirer les conséquences.

Partir de nos problèmes de travailleuses, de tous nos problèmes. Moi, par exemple, j'avais travaillé dans une usine de femmes, je savais comment les jeunes femmes comptaient les jours, tous les mois, en se demandant si elles étaient enceintes, comment elles allaient se faire avorter pendant le week-end, et se retrouvaient à la machine le lundi matin. Je savais comment celles qui se retrouvaient enceintes hors mariage étaient rejetées, même par les femmes de l'usine, et n'étaient défendues ni par la CGT ni par FO, comment nous avions réussi parfois, nous, petites militantes CFTC, à renverser la vapeur. Je me souvenais de nos discussions entre femmes, dans les ateliers, sur les salaires, je me souvenais de celles qui nous disaient : Je gagne un peu plus que mon mari, mais je ne le lui dis pas, parce que les hommes, c'est des enfants, et si je le lui disais, il ferait une crise, il ne supporterait pas. Tout ça, je n'avais pas besoin d'aller le chercher, je l'avais vécu. Et de l'avoir vécu, ça te fait une culture.

Nous avons donc décidé d'aborder les problèmes de sexualité et de contraception dans les sessions de formation. Et sur ce thème comme sur les autres, de faire appel à des contributions extérieures. C'est à ce moment là que nous avons pris contact avec le Planning familial, et que nous avons commencé à travailler ensemble, dans la durée.

Q. : Tout ce travail assez extraordinaire de maturation a été accompli entre 1960 et 1968. Comment a-t-il été reçu dans l'organisation ?

J.L. : On ne peut pas dire que cela a toujours été facile. Simone Troisgros nous a accueillies, nous les femmes minoritaires, dans la Commission qu'elle dirigeait. Nous l'avons progressivement dépouillée de son pouvoir sur les sessions de formation, puis sur la Commission elle même, et elle est toujours restée avec nous parfaitement régulière. Accepter de perdre son pouvoir dans un débat démocratique, c'est une attitude suffisamment rare pour qu'on lui rende hommage. Mais dans l'ensemble de l'organisation, ce fut beaucoup plus difficile. Les responsables hommes, même ceux de la minorité, appartenaient à des générations où le critère de la réussite, pour un ouvrier professionnel, c'était de gagner assez pour que sa femme échappe à l'usine, au travail « chez les autres », et puisse rester au foyer. Nous sommes parvenues, avant 1968, à faire évoluer la revendication CFTC de l'allocation de salaire unique vers l'allocation de libre choix, mais, il faut bien le dire, parce que les responsables hommes étaient convaincus que, si elles avaient la liberté de choisir, toutes les femmes choisiraient de rester au foyer. Et puis, la pression de la CGT dans les Caisses

d'Allocations familiales, sur ce point précis, nous a aidées aussi. A la CGT, on ne discutait pas de la remise en cause de la domination masculine, mais les travailleuses avaient une existence propre, et par principe, le syndicat n'avait jamais défendu l'allocation de salaire unique. C'était une autre culture.

Q. : Et sur les questions de contraception et d'avortement ?

J.L. : C'était encore plus difficile. Une fois, Aimée Jeantet et moi avions bâti une session pour responsables nationaux, hommes et femmes, sur la sexualité : Qu'est ce qu'une société sexuée, les rapports hommes femmes etc... Le responsable confédéral à la formation a refusé d'intégrer notre session dans le programme confédéral envoyé à toutes les organisations tant qu'apparaîtrait le terme « sexualité ». Il a fallu trouver d'autres mots, pour dire les mêmes choses.

Avant 1968, nous ne posions pas encore la question de l'avortement, mais nous nous battions pour qu'au moins la Confédération prenne position contre la loi de 1920 qui interdisait de fait la contraception. Sans y parvenir. Si ce travail était très difficile, lent, nous avons cependant été écoutées parce que tout le monde savait que nous étions des militantes syndicales, et pas des féministes venues de l'extérieur, tout le monde savait que nos méthodes de travail étaient celles de la minorité, et de l'organisation.

Q. : Là-dessus, est arrivé Mai 68, la montée des luttes sociales, puis l'explosion du mouvement des femmes. Comment a réagi l'organisation ?

J.L. : Nous avons été sérieusement bousculées.

D'abord la bataille pour la contraception et le droit à l'avortement. Nous ne partions pas de zéro, je l'ai déjà dit. Mais nous n'avions pas encore pu débloquer la situation dans l'organisation.

Ce sont les dirigeantes du Planning Familial, avec lesquelles nous travaillions depuis longtemps, qui m'ont contactée pour que je participe à la direction du Mouvement de libération de l'avortement et de la contraception. Elles étaient convaincues qu'elles devaient s'appuyer sur le mouvement ouvrier, passer par les entreprises, si elles voulaient avoir une influence large dans la population. Les syndicats occupaient alors une place très importante dans ce qu'on appelle aujourd'hui « la société civile ». Dans le mouvement syndical ouvrier, elles ne pouvaient s'adresser qu'à la CFDT, la seule avec qui elles avaient des rapports de travail anciens, et dans la CFDT, qu'à moi, qui, étant secrétaire nationale, me trouvais en position d'obtenir l'aval de la Confédération. Pour pouvoir participer à la direction du MLAC, en 1971, j'ai demandé l'avis de la Commission Exécutive, qui m'a donné un accord unanime. Au Bureau National, cela a été plus tendu. Beaucoup refusaient de prendre position sur l'avortement, louvoyaient, en disant que cette question relevait des convictions et de la vie privée de chacun. Albert Detraz a alors fait voter une motion disant : « La CFDT définit elle

même les limites du champ de son intervention. » Grâce à cette motion, nous avons pu emporter la décision. Ce fut la dernière rupture, sans doute la plus difficile pour beaucoup, avec le syndicalisme chrétien.

Q. : Mais tu as participé à la direction du MLAC à titre personnel.

J.L. : Certes. Mais il est évident que la secrétaire nationale de la CFDT, membre de la Commission Exécutive, même à titre personnel, engageait l'organisation. Je m'exprimais d'une façon qui n'était pas tout à fait celle de la Confédération, plus librement, et j'allais plus loin, mais la Confédération l'acceptait parce qu'elle sentait bien que j'abordais de vrais problèmes, qu'elle même avait du mal à aborder, et que cette « souplesse » était profitable à l'organisation.

Q. : Une souplesse un peu comparable à celle dont parle Albert Detraz à propos de la guerre d'Algérie ?

J.L. : Exactement. Ensuite, nous avons fait un travail énorme. Le Planning et le MLAC ont créé des réseaux dans les entreprises à partir des contacts que nous leur avons donnés. J'ai fait des centaines de réunions, avec nos syndicats, et quand certains syndicats bloquaient, il nous arrivait de passer par les militants des CE.

Q. : Et dans les autres domaines ?

J.L. : Peu après 68, nous avons commencé la préparation du Congrès de 1970. Simone Troisgros devait quitter la Confédération à cette date. Après de multiples tractations, il a été convenu que je prendrai sa

succession à la Confédé. J'ai donc abandonné mes responsabilités à la fédération des Tabacs pour venir au Secrétariat confédéral pendant plusieurs mois, assurer un tuilage avec Simone. Ma candidature à sa succession a ensuite été remise en cause avant le congrès, sous prétexte que je n'avais plus de responsabilités élues, et que je ne pouvais donc pas figurer sur la liste des candidats. Il a fallu avoir l'avis favorable de la majorité du conseil confédéral pour obtenir le respect des engagements pris et maintenir ma candidature !...

Nous avons travaillé à un rapport pour le Congrès de 1970 sur l'égalité hommes femmes et ses conséquences. L'idée centrale était que l'égalité entre les hommes et les femmes n'était pas possible sans remettre en cause les rôles prédéterminés des uns et des autres dans la famille et la société. Dans la famille, cela passait par le partage des tâches ménagères. Dans la société, cela nous obligeait à un travail de réexamen de notre politique revendicative au féminin. Nous affirmions également que les hommes ne seraient pas libres tant que les femmes resteraient aliénées, que la libération des femmes était aussi un objectif pour les hommes. Nous rassemblions, en somme, dans une synthèse toutes les avancées des années 60. Bien sûr, ce n'était pas facile à faire admettre dans une organisation où le sentiment dominant avait longtemps été que les mères qui travaillaient étaient des mères indignes, et leurs enfants, des enfants à problèmes. Mais enfin, sous la pression des événements, nous avançons.

Une fois les bases ainsi posées, l'essentiel du travail des années 70 a consisté à

construire un ensemble de revendications syndicales autour de notre conception de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Au tout début des années 70, il y avait des discussions entre patronat et syndicats dans le cadre du VI^e plan. Le patronat y venait avec de gros besoins de main d'œuvre, on était encore en période de plein emploi, et la volonté de développer des contrats de travail à temps partiel pour les femmes, ce qui permettrait, disait-il, d'attirer plus de femmes sur le marché du travail. Très clairement, le patronat et les hommes du Plan considéraient le salaire des femmes comme un salaire d'appoint au sein des ménages, et une variable d'ajustement au plan économique. Et pourtant, nous étions après 1968. Nous y étions opposées. Nous étions contre des formes d'emplois spécifiques pour les femmes qui allaient les transformer en main d'œuvre d'appoint, en bouche trou, qui leur créaient des conditions de travail très pénibles (dispersion des horaires...) et qui contribueraient à précariser tous les contrats de travail, des hommes et des femmes, comme on l'a vu par la suite. Curieusement, alors que nous n'avions eu aucun contact auparavant, les femmes des trois centrales syndicales ouvrières ont éprouvé le besoin de se rencontrer, et nous nous sommes retrouvées d'accord contre le travail à temps partiel pour les femmes.

Il a fallu argumenter. Pas facile. Les femmes de la CFDT ont organisé un colloque à la Mutualité, présidé par Jeanson et Descamps, pour développer l'idée que la généralisation du travail des femmes, et du travail à temps plein, impliquait des changements dans l'orga-

nisation de la société : crèches, garderies, équipements collectifs, activités périscolaires... Et dans la politique des CE qui devaient s'impliquer dans ces domaines. On a également parlé pour la première fois d'une réduction du temps de travail, que nous argumentions autour du partage des tâches ménagères.

Après ce colloque, nous avons demandé à tous les secteurs confédéraux de faire des analyses mixtes dans leurs domaines d'intervention et dans leurs revendications. Ils ne comprenaient même pas ce que nous voulions dire, ces termes de « mixte », « mixité ». Il fallait parvenir à expliquer. C'était passionnant, et nous progressions beaucoup.

Dans la foulée, et toujours dans la même optique, nous nous sommes attaquées aux questions de fiscalité et de droits sociaux. L'égalité entre les hommes et les femmes passe par une réorganisation d'ensemble des structures de la société. Nous avons amorcé ce travail. En matière d'impôt sur le revenu, qu'est-ce qui se cache derrière le quotient familial ? Autant une réduction d'impôt pour les enfants à charge nous semblait justifiée, autant nous nous demandions pourquoi un couple bénéficierait d'une réduction d'impôt pour une femme au foyer, dite « personne à charge ». Dans une société moderne, cela nous semblait injustifié. Même raisonnement pour la Sécurité Sociale. Pourquoi la « femme à charge » est-elle exonérée de cotisations ? Conséquences : les « femmes à charge » n'ont que des droits « dérivés », et pas de droits propres. Nous voulions des droits propres pour toutes les femmes,

à travers un système de cotisations personnelles, qu'elles soient actives ou inactives.

Ces réflexions, porteuses de grands changements dans la société, bien avancées dans la commission travailleuses confédérale, n'ont pas eu le temps de pénétrer profondément dans l'ensemble de l'organisation.

Au moment où nous travaillions sur ces thèmes, il y avait une volonté de rapprochement entre la CGT et la CFDT, et des discussions de travail entre les organisations. Il y avait des débats très importants sur les conditions de travail, par exemple. C'était l'époque de grèves d'OS de grande ampleur contre les conditions de travail. Que devaient faire les syndicats ? Se battre pour des primes d'insalubrité, de pénibilité etc..., position classique de la CGT, ou pour changer les conditions de travail, comme nous le soutenions à la CFDT ? Il y avait aussi des rencontres sur les travailleuses, et nous étions arrivées à des positions communes sur cette question des droits propres pour les femmes.

Mais la montée du programme commun a enterré cet effort, et les plates-formes syndicales communes n'ont pas plus vu le jour pour les femmes que pour tout le reste.

Q. : Pendant toute cette période, comment se déroulait le débat dans l'organisation ?

J.L. : Voilà bien le point faible. Nous ne sommes pas parvenus dans les années 70 à instaurer de nouveau dans l'organisation un débat de la qualité de celui que nous avons mené pendant les vingt années précédentes.

Q. : Et pourquoi cela ?

J.L. : Après 68, la question de la gauche au pouvoir, de l'exercice du pouvoir, était très présente. Or nous étions très isolés, à gauche, dans notre conception du pouvoir dans une société démocratique et réformiste basée sur le respect de la personne humaine et la participation de tous, et nous étions constamment bousculés, sommés de donner des réponses rapides à nos « partenaires-adversaires », aussi bien CGT que PS, PSU, PC.

Nous avons d'autant moins été capables d'imposer notre point de vue qu'à l'intérieur même de l'organisation, les conditions du débat vivant, démocratique, se dégradèrent. Nous donnions des réponses trop rapides, qui ne s'élaboraient pas avec la masse des militants de l'organisation, comme on le faisait avant, ce qui nourrissait frustrations et incompréhensions. Une partie des militants d'avant 1964 décrochait.

L'entrée en masse de militants d'extrême gauche a accentué les problèmes. Certains (beaucoup) étaient convaincus d'être une avant-garde éclairée dont la mission était « d'investir les mouvements de masse pour en prendre la direction ». Par exemple au MLAC. Très pénible pour les mouvements de masse. On a perdu un temps fou dans des réunions interminables qui se terminaient en pleine nuit par des décisions brutales prises à quelques uns.

L'afflux de militants et de moyens que nous avons connu dans ces années là n'a pas toujours été bien géré non plus. On a vu arriver de jeunes permanents, très fringants, très sûrs d'eux, impatientes, mais

sans connaissance autre que théorique du mouvement ouvrier.

Bref, beaucoup de choses se sont télescopées que nous n'avons pas su maîtriser, et qui ont fini par dégrader profondément la démocratie vivante dans l'organisation, et provoquer des réactions, comme les exclusions, par exemple, qui ne sont jamais un signe de bonne santé.

Troisième partie : Stratégie autonome, stratégie commune...

Albert Detraz

Dès la fin des années 60, on pouvait apercevoir quelques signes annonciateurs de la dérive actuelle. Tout est parti du moment où, dans les ENO, est apparue l'idée, portée par les proches de Michel Rocard, que nous n'avancions plus, qu'il fallait remettre la mécanique en marche et travailler à l'élaboration d'une stratégie commune des forces de gauche, politiques et syndicales, d'un contrat, en quelque sorte entre syndicats et partis, sur lequel les syndicats s'engageraient. Dans un pays où la classe ouvrière agit bien souvent par réaction spontanée et esprit libertaire, on ne peut pas faire ce genre de choses, à mon avis. En plus, la démarche aboutit aussi à une réduction du champ du politique à l'économique et au social.

En face, les tenants de ce que nous appelions la stratégie autonome (autonomie des syndicats par rapport aux partis) estimaient impensable d'engager le syndicat sur un programme de gouvernement. En 1967, nous sentions nettement naître un nouveau climat. Des grèves que nous

appelions, faute d'une meilleure expression, des grèves de type nouveau, se développaient ici et là, à la Rhodiaceta, par exemple.

Q : En quoi étaient elles « nouvelles » ?

A.D. : C'était une autre atmosphère. Les travailleurs se réunissaient en AG, et prenaient des décisions en AG. Ils ne faisaient plus appel systématiquement aux confédéraux, et même, quand des confédéraux « descendaient », ils n'avaient pas toujours la parole. Les non syndiqués étaient présents non seulement dans les actions mais aussi parmi les animateurs des actions, une nouveauté qui faisait débat à la CFDT, où la culture de l'organisation d'adhérents était très forte. On n'a peut être pas su saisir toutes les potentialités de cet esprit nouveau. Moi, j'ai d'abord cru que la « stratégie commune » était une idée parmi d'autres, comme il en surgissait beaucoup dans les ENO. C'était une erreur. L'idée d'une stratégie commune avec les partis politiques, appuyée par Rocard et ses amis, progressait rapidement dans l'organisation, parce qu'elle paraissait offrir aux militants une perspective réaliste de changement de société, alors que la stratégie autonome leur semblait ne rien proposer en la matière.

Là-dessus, la vague de Mai 68 est apparue comme la justification de la stratégie autonome. Mais après, de nouvelles difficultés sont apparues. D'abord, la présence de l'extrême gauche dans l'organisation a considérablement freiné la réflexion et l'échange. On s'est heurté à des formes de terrorisme verbal, des gens ne pouvaient plus s'exprimer dans les réu-

nions, on ne s'écoutait plus, et la mauvaise foi débordait de partout. On a laissé faire. On a été incapable d'imposer de vraies règles de débat démocratique, et ça a fini sur des exclusions. Abominable, le système de l'exclusion. C'est un aveu d'échec. De mon temps, on n'excluait jamais, personne. Et c'est avec cette organisation qui désapprenait à réfléchir (on ne faisait plus d'ENO) et à discuter qu'on est arrivé à Mai 81, à l'élection de Mitterrand.

Quand Mitterrand est arrivé au pouvoir, des confédéraux CFDT me disaient : « Nous allons être le bureau d'études du PS. Nous, on a des idées, le PS n'en a pas. » Tu parles ! Beaucoup croyaient que la CFDT allait devenir la première centrale syndicale en France. C'est pour cela qu'ils se sont battus pour obtenir des élections à la Sécurité Sociale, en 1983. Et ils ont pris la claque que je leur annonçais.

Jeannette Laot

Après 1981, j'ai été chargée de mission à l'Élysée. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, j'ai pu constater combien les rapports entre les politiques et les syndicalistes étaient différents selon les syndicats en présence, et reflétaient la conception que les conseillers avaient du rôle de chaque organisation, certains privilégiant le rapport de force traditionnel avec la CGT et FO, et certains glissant vers une complicité d'esprit avec la CFDT.

Je croyais qu'on allait avancer vigoureusement dans le domaine de la place des femmes dans la société. Profiter de l'avancée de la pensée et des revendications des syndicats dans ce domaine, et remettre à plat les législations fiscales et

familiales, la notion de personne à charge, les droits dérivés, le système de cotisations sociales. Il fallait tout refaire. Compte tenu du travail accompli dans les syndicats, et dont j'ai essayé de rendre compte tout à l'heure, c'était possible. Cela n'a même pas été esquissé. Dans les partis politiques, ni réflexion, ni courage, et ils ignoraient tout des travaux des syndicats. Les féministes du PS disaient ne pas vouloir diviser les femmes entre elles selon leur situation matrimoniale et/ou professionnelle, donc rien sur les droits propres, et les hommes bloquaient. Ils n'avaient voté contraception et avortement que du bout des lèvres, et certains d'entre eux ont cherché à faire déclarer le remboursement de l'IVG par la SS comme anticonstitutionnel.

Les féministes du PS se sont battues pour les femmes dans les partis, mais pas grand chose n'a été fait pour les femmes dans le monde du travail. Si ce n'est la loi Roudy sur l'égalité professionnelle, très importante au niveau des principes, mais non appliquée dans les entreprises, comme d'ailleurs de nombreuses autres lois.

Quatrième partie : Et maintenant ?

Jeannette Laot

L'évolution actuelle des dirigeants de la CFDT m'inquiète.

Dans les années 1970, nous pensions que les patrons et les syndicats n'avaient pas les mêmes pouvoirs, qu'ils avaient chacun une logique différente, et que ces logiques entraient en conflit. Au secteur juridique, je me souviens du travail de Jean Paul Murcier, qui consistait à faire évoluer le

droit en mettant en œuvre « le conflit des logiques », l'expression était de lui. Nous menions un affrontement permanent, et pour le mener, nous analysions les réalités de notre mieux, nous élaborions des projets, nous voulions construire un autre monde, plus juste, plus égalitaire, et une tactique que nous faisons évoluer au jour le jour.

Les responsables actuels de la CFDT n'ont plus l'air de fonctionner comme ça. La faiblesse de l'implantation syndicale en France encore aggravée par l'individualisme a provoqué une certaine bureaucratization des instances syndicales, subissant la dérive de nos démocraties représentatives.

Aujourd'hui, on parle de « partenaires sociaux ». Les partenaires sont des gens qui ont des pouvoirs équivalents et des logiques semblables. Or c'est oublier que syndicats et patrons ont des rapports conflictuels. Ils n'ont pas les mêmes pouvoirs, pas les mêmes intérêts. Les solutions qu'ils proposent sont donc sous tendues par une logique différente. En France, en plus, le patronat n'a jamais accepté de gaieté de cœur, c'est peu dire, la syndicalisation des travailleurs. Avant 1968, puis 1981, c'était la chasse aux militants syndicaux, et ça l'est toujours particulièrement dans les PME et, dans les grandes entreprises, sous une forme larvée.

Par ailleurs, les travailleurs ont tendance à considérer le syndicat plus comme une institution que comme leur outil commun pour défendre et faire avancer leurs droits. Ce qui, dans la situation économique et sociale actuelle, amène les syndicats à

défendre les avantages acquis et gérer au mieux les institutions sociales, les rapports de force ne permettant plus d'avancées sociales. Le syndicat est sur la défensive. Je pense que, dans les années avant 1980, nous avions l'ambition de bien lier l'action des travailleurs dans le cadre de l'intérêt général du peuple avec une conception progressiste de la société. Par exemple, la situation des femmes dans la société. Aujourd'hui, la CFDT se cantonne à voir reconnaître les droits des femmes, sans remettre en cause l'organisation sociale, fiscale et culturelle de notre société qui repose toujours sur leur rôle prédéterminé et contribue à maintenir leur situation d'infériorité dans la famille et dans la société.

Albert Detraz

Moi, je crains tout. Désormais, au niveau de la Confédération, tout peut arriver. Plus rien ne m'étonne. Ma faculté d'indignation s'est émoussée, je suis presque résigné. Pour moi, la CFDT n'est plus une organisation syndicale, c'est une organisation sociale, qui garde un vernis laïc, mais qui revient sur les positions de la morale sociale chrétienne, une organisation toujours prête à prendre en considération le bien commun, l'intérêt général, les contraintes économiques. Et qui conçoit sa mission comme une sorte de pédagogie en direction des travailleurs pour leur faire accepter cette notion de bien commun. Une organisation sociale, avec des préoccupations sociétales, pas un syndicat.

Q : Pour toi, qu'est-ce qu'un syndicat ?

A.D. : Un syndicat ne peut pas être une organisation lointaine. Un syndicat, c'est l'instrument de discussion avec les travailleurs, d'élaboration des revendications avec les travailleurs. Mais avant toute chose, le syndicat, c'est un instrument de lutte. La seule légitimité du syndicat, c'est sa capacité à organiser et à exprimer les luttes des travailleurs. Vient ensuite tout l'héritage de Pelloutier, la formation et l'éducation ouvrières, mais toujours à partir des luttes.

Le syndicat, c'est une lutte. Pas de la collaboration de classe. Mais attention ! Aujourd'hui, on ne peut plus parler de classes. On ne peut plus utiliser le quart d'un dixième de vocabulaire marxiste. Le nombre de fois où j'ai envie de dire : Ce que vous faites là, c'est de la collaboration de classe... Je m'arrête. Je me dis : Ne parle pas de classe, c'est mal vu.

En 1981 ou 1982, dans un colloque sur l'industrie, j'avais rencontré Paul Vignaux, qui était déjà très inquiet de l'évolution de la CFDT. Moi, je lui disais : Quoi qu'il arrive, l'histoire de la CFDT est celle d'une évolution réussie. L'organisation s'est greffée sur le tronc commun de la tradition du mouvement syndical français. Et lui m'avait répondu : Compte tenu de l'origine de l'organisation, rien n'est jamais sûr. Et de citer quelques exemples à la clé, comme l'évolution du Mouvement Populaire des Familles.

Cette phrase m'avait frappé, mais je n'y croyais pas. Aujourd'hui, je suis prêt à penser que la greffe n'a pas pris. L'organisation n'est plus fortement ancrée

dans la mouvance syndicale. Elle méprise les grandes traditions vivantes du mouvement ouvrier, les milliers et les milliers de militants qui en ont fait la force. Qu'est-ce qu'il lui reste ? Une fonctionnarisation des militants, et de l'opportunisme pur. Des décisions au jour le jour, au nom de l'intérêt général.

La référence à des traditions et à l'histoire du mouvement ouvrier constitue un point d'ancrage idéologique qui évite les dérives aberrantes. C'est cette absence de culture syndicale qui explique le comportement erratique de la CFDT depuis le début des années 80. A un moment, la CFDT prétendait être à la gauche de la CGT, maintenant, elle se rêve à droite de FO, comme l'interlocutrice privilégiée du patronat et du gouvernement. Dans ce mouvement de balancier sans épine dorsale, vraiment, on peut s'attendre à tout.

Epilogue

Jeannette Laot

Trouver une façon de commencer à reconstruire une espérance collective, remettre la société en mouvement.

Récemment, un jeune étudiant me disait : « A l'université, on recommence à parler de lutte de classe. On constate qu'elle existe. Seuls les patrons ne s'en rendent pas compte, apparemment ». Mais à quoi sert

ce constat si les universitaires ne se mettent pas au travail de façon interdisciplinaire pour essayer de remonter les aspirations diffuses dans cette société éclatée, désintégrée ? Pour produire des matériaux ? La société est en miettes. La masse des intérimaires et des précaires augmente, on veut bien les plaindre, mais on discute d'intéressement et de participation. Pour quels travailleurs ? Les chômeurs ne sont pas dans les manifestations. Dans les faits, la société laisse des millions de gens au bord de la route, que les syndicats n'arrivent pas à mobiliser. Pourquoi ?

Il faudrait un électrochoc. Le rapprochement des trois centrales syndicales pourrait en être un. Pourquoi trois centrales syndicales comme la CGT, la CFDT et FO, aujourd'hui ? Ca n'a plus de sens. Les vieux clivages sont morts. Le communisme est enterré, l'appartenance catholique ne se pose plus dans les mêmes termes. Les trois centrales appartiennent toutes les trois à la CES. Alors, qu'est ce qu'elles attendent pour se rapprocher et se mettre à réfléchir ensemble ? Leur responsabilité est de créer le rapport de force.

Sans une réflexion générale sur les rapports de force dans la société et sur sa pratique du pouvoir et des rapports de pouvoir entre les forces en présence, il me semble que la CFDT ne donnera que des réponses partielles aux questions qui se posent à elle.

Chapitre 2

Ceux qui ont fait la CFDT

*1936... 1945 jalons vers le congrès de 1964
qui vote le changement de sigle*

Témoignage de Pierre HERITIER

D'où vient la CFDT ? Quels sont ceux qui ont été à l'origine de la minorité ? Peut-on assimiler « Reconstruction » et la minorité ? Cette bataille interne de la « mino » contre la majorité CFDT n'était-elle pas une bataille de tendances ou de courants ?

La CFDT est née d'une bataille interne dont l'enjeu était triple : « la laïcité de l'organisation, en fait nous disions la déconfectionnalisation de la CFTC ; l'indépendance syndicale à l'égard des partis politiques, en particulier à l'égard du M.R.P., dont les dirigeants confédéraux CFTC étaient membres ou très proches ; enfin, le syndicalisme « d'industrie », c'est-à-dire un syndicalisme qui regroupe dans une même fédération tous les salariés d'une même branche. La CFTC à l'origine était d'abord une organisation « d'employés » regroupant aussi bien le secteur tertiaire que les « employés » de l'industrie : secrétaires, comptables, employés de bureau... d'abord, mais pas seulement car son implantation confessionnelle l'aidera parfois à s'implanter dans certains secteurs ouvriers, fonctionnaires ou chez les mineurs qui devinrent en 1964 « l'étendard » de la CFTC maintenue.

L'appartenance à une organisation confessionnelle était mal vécue par bon nombre de ses militants car elle créait une division entre des gens qui avaient les mêmes intérêts et qui avaient mené les mêmes combats. Certes, les « chefs historiques », fondateurs du courant précurseur de la CFDT, n'ignoraient pas les facteurs de division découlant de conceptions différentes du syndicalisme et de la démocratie, mais ils contestaient que la décision puisse découler d'un ordre extérieur :

croire ou ne pas croire était pour eux une question personnelle, la laïcité bien comprise était, elle, respectueuse de toute croyance et de l'incroyance. Mais en 1919, m'a-t-on dit, il était difficile pour un catholique d'appartenir à la CGT compte tenu de l'anticléricalisme qu'avait fait naître dans la classe ouvrière l'attitude de l'église au XIX^{ème} siècle, notamment après la répression de 1848. Par ailleurs, le Vatican incitera les chrétiens à se syndiquer et à le faire dans une organisation confessionnelle (encyclique *Rerum Novarum*).

Avant la deuxième guerre mondiale la plupart des syndicalistes catholiques, laïcs, avaient choisi la CFTC mais souhaitaient se libérer de la tutelle de l'Eglise (statutaire à l'origine) et de la référence chrétienne qui figurait dans le sigle et dans l'article 1^{er} des statuts. Très tôt des dirigeants CFTC manifestèrent cette opinion, certains d'entre eux se situaient dans la mouvance de Marc Sangnier, le fondateur du SILLON, qui voulait réconcilier les chrétiens et la République et mettre fin à la « féodalité patronale » dans l'entreprise. Condamné par le pape, le SILLON disparaîtra mais Marc Sangnier va créer la Jeune République. Ainsi Jean Pralong fondateur de la CFTC dans la Loire, membre de la Jeune République et disciple de Marc Sangnier chasse le représentant de l'Evêché des réunions et de la vie de l'Union départementale. Dès l'origine, il lutte pour émanciper la CFTC de toute tutelle. Il fut d'ailleurs tancé par l'Evêque pour avoir soutenu une grève dans une entreprise de la métallurgie stéphanoise (LEFLEVRE), grève organisée par la CGT U avec l'appui de la CFTC de l'entreprise. Bien entendu il soutint ses

successeurs (Mathevet, Gonin et Cie) particulièrement actifs dans « Reconstruction » et le combat pour la transformation de la CFTC en CFDT. D'ailleurs Pralong¹ se définissait comme catholique, pratiquant, laïque et anticlérical... Cet exemple, parmi bien d'autres, montre à quel point la bataille pour la déconfessionnalisation et l'indépendance de la maison CFTC-CFDT est ancienne.

Mais l'évènement majeur fut la création du SGEN par Paul Vignaux en 1937. Le syndicat de l'Education Nationale affilié à la CFTC. Paul Vignaux peut être considéré comme l'artisan principal de l'émergence et du développement du courant d'où est née la CFDT : il fut le concepteur d'un nouveau syndicalisme fondé sur l'esprit critique, la capacité d'analyse, la compréhension et la culture indispensables à une organisation qui se veut indépendante. Il connaissait le syndicalisme européen, anglo-saxon en particulier, mais aussi les courants socialistes, en particulier les socialistes gradualistes britanniques (La Fabian Society). Il fut le véritable fondateur, la cheville ouvrière et l'animateur des « cahiers-Reconstruction » (cahiers sous chemises cartonnées orange). Bien qu'il se défende d'avoir été le fondateur de la « minorité CFTC » qui engendra la CFDT après des batailles et des compromis successifs, il peut être considéré comme le véritable leader charismatique et intellectuel de cette mouvance.

Il n'est pas excessif de dire que la minorité CFDT naquit de la confluence de pensée

entre des dirigeants ouvriers — Charles Savouillan, métallurgie et Fernand Hennebicq, Gaz-Elec — et des intellectuels du SGEN incarné par Paul Vignaux.

Un grand nombre de militants, dirigeants, futurs dirigeants de la CFTC avaient fait partie de la Résistance. Certains y ont tenu un rôle capital à l'échelon de leur ville et de leur territoire. Les résistants, surtout à partir de 1944, pensaient à la libération du pays dans les deux sens du terme. Les communistes, très actifs, surtout à partir de 1941 (changement de stratégie de l'URSS) représentaient une force colossale à côté et face au Général de Gaulle et ses troupes gaullistes. Que seraient les rapports de force après la Libération ? Quel paysage politique ? Les milieux chrétiens, chrétiens-sociaux, créèrent une force qui devint le M.R.P., sorte de démocratie chrétienne à la française. Très tôt des syndicalistes CFTC soucieux de l'indépendance syndicale s'inquiétèrent des risques de confusion CFTC/MRP. Ils constituèrent, avec Paul Vignaux, une minorité CFTC qui voulait construire un syndicalisme ancré dans les usines et les bureaux, unissant les salariés dans un même combat, capable de pratiquer l'unité d'action avec la CGT réunifiée en 1943. Ces hommes-là, et parfois ces femmes, venaient souvent de la Résistance et beaucoup du secteur industriel (métallurgie, chimie, bâtiment). Certaines structures interprofessionnelles (unions départementales) mais bien peu participèrent dès l'origine au combat minoritaire : la Loire, la Loire-Atlantique, le Puy de Dôme, la Savoie. La Savoie a fourni les dirigeants de la métallurgie (Charles SAVOILLAN), de la chimie (Raymond Marion), du bâtiment (Albert Detraz à

(¹) Pralong fut en outre résistant et président du Comité d'épuration de St Etienne en 1945.

demi savoyard), trois personnages fortement impliqués dans la Résistance. A l'époque, Savoullan rejoignait la CGT sur l'idée du syndicat unique et souhaitait même l'unité totale entre les confédérations. Marion n'a pas caché l'admiration, voire même la fascination qu'il éprouvait pour les militants de la CGT et du PC. Dans la Loire, René Mathevet avait été prisonnier résistant, trois fois prisonnier puis enfermé en forteresse après ses tentatives d'évasion. Les leaders de Clermont-Ferrand, St-Nazaire, Nantes (Gilbert Declercq), eux aussi, pour la plupart, avaient été résistants. Mais en face, dans le courant majoritaire de la CFTC, on pouvait trouver aussi de belles figures, des gens courageux qui avaient été lucides très tôt : d'abord les trois signataires CFTC du « Manifeste des douze » qui dès 1940 avait rejeté la charte du travail et la collaboration. Un engagement fort matérialisé par la signature du Président Gaston Teissier¹.

Alors d'où venait cette « gauche CFTC », au sens des idées et non de l'appartenance politique ? Trois courants ont eu, je crois, une grosse influence sur l'évolution et la transformation de la CFTC, sans doute aussi sur la « structuration politique » de ces jeunes gens qui ont refusé la collaboration, et le service du travail obligatoire pour s'engager dans la Résistance. D'ailleurs pour ne pas être injuste, il faut rappeler le contexte, la

difficulté des choix, le discours officiel de Vichy : certains militants, surtout au début, ont choisi d'accepter le STO, car ils étaient persuadés que les départs en Allemagne provoqueraient le retour, en nombre égal, de prisonniers français. Mensonge de l'occupant, mensonge de Vichy (Laval, Petain).

Mais la formation de ces jeunes, leur engagement syndical, l'éveil de leur conscience syndicale et citoyenne ont été souvent le résultat d'influences extérieures. Trois sources ont alimenté cette nouvelle génération.

L'influence de la JOC, (créée en 1927) a produit et formé de nombreux cadres du syndicalisme : CFTC, mais aussi CGT et certains, comme Antoine Laval, se retrouveront à Force Ouvrière. Gilbert Declercq, Jeannette LAOT et plus tard Eugène Descamps, sont formés par le JOC. Les deux premiers s'investiront dans Reconstruction et dans la bataille entre la majorité (confessionnelle, proche du MRP, représentative du milieu « employés »). Alors que Gilbert, Jeannette et Eugène sont ouvriers. Ce dernier, Secrétaire Général de la JOC, en 1945, restera toujours un peu à l'écart des groupes Reconstruction et de la minorité tout en défendant les mêmes thèses. Très tôt Eugène a le statut du futur patron de la CFTC, cela n'empêchera pas les ultras de la majorité de le faire battre, ainsi que René Mathevet, au Congrès Confédéral de 1957. Défaite-tremplin ? Peu après Gégène deviendra Secrétaire Général de la CFTC qu'il conduira à la CFDT, et les deux battus du congrès d'Asnières intégreront la direction confédérale au prix d'une entorse

¹ J'ai pour ma part connu, croisé plutôt, Ferdinand Mirabel, résistant, syndicaliste CFTC ... et MRP. Je regrette de n'avoir pu ou n'avoir pas su discuter avec lui. C'était un grand personnage, lucide et courageux dès 1940. Jusqu'au bout il restera, je crois, hostile à Reconstruction.

aux statuts quelques mois seulement après leur éviction.

L'influence d'Emmanuel Mounier a été forte sur d'autres cadres de l'organisation, tel René Mathevet, métallo de la Loire, puis leader de l'UD et porte parole de la minorité. Venu du scoutisme, il faisait volontiers référence au « personnalisme chrétien », l'une des sources du « socialisme démocratique », référence de la gauche CFTC et de l'UD de la Loire. Marcel Gonin n'avait connu lui ni le scoutisme, ni la JOC. En tout cas s'il fut à la JOC ce fut un bref passage. Venu d'ailleurs d'un milieu laïque, il fut l'un des piliers de Reconstruction et se forma au contact des intellectuels. Il représente tout à fait ce que GRAMSCI appelait les « intellectuels organiques ». Son influence fut considérable.

Comme je l'ai dit plus haut, Paul Vignaux était marqué par la culture et les idées des syndicalistes anglais (rien à voir avec Blair et le contexte actuel). De ce fait, plus enclin à voir le besoin de complémentarité entre l'action syndicale et le rôle des partis, mais aussi la nécessité de processus graduels, avec des seuils de changement, conduisant au socialisme démocratique.

Enfin l'influence libertaire, particulièrement sensible dans le bâtiment, mais aussi dans la Loire Atlantique et la Loire, renforcera ce goût de l'indépendance, ce refus des rapports de domination et de vassalisation, cette culture du débat et la crainte du centralisme... et aussi l'idée que l'exercice du pouvoir corrompt. Cette influence libertaire sera présente, et sans doute encore aujourd'hui, de façon

transversale dans la culture CFDT/Reconstruction.

En effet ces différents courants de pensée se traduisent dans une vision « syncrétique » et non par une juxtaposition de sous-courants... Je me souviens des Congrès où toutes ces facettes étaient présentes dans les discours des leaders et souvent dans le même discours.

Ainsi dans la Loire, tel leader mettait plus l'accent sur le besoin d'optimiser le rapport syndicat/parti. Tel autre sur le respect d'une indépendance rigoureuse. Mais au fond tous préféraient la gauche (inexistante alors) à la droite, et tous insistaient également sur l'indépendance syndicale, l'unité syndicale générale ou bien, comme première étape un rapprochement avec Force Ouvrière. Enfin, tous voulaient rompre avec le MRP, tous voulaient susciter les conditions d'un rapprochement syndical sur la base de l'indépendance et de la démocratie.

En parlant de Reconstruction, ou de la minorité, peut-on parler d'une tendance ? C'est un vrai débat et un débat toujours occulté. Ce serait plutôt une sorte de courant, comme au PS, mais un courant ne résultant pas d'une adhésion individuelle à une façon de penser. Les courants de pensée s'exprimaient alors à travers « le fédéralisme », c'est-à-dire le choix collectif d'une composante de la confédération (fédération ou union départementale). Aussi la conquête des organisations par la minorité (ou l'inverse) donnait-elle lieu à d'âpres combats. En gros, les structures ouvrières (fédés de l'industrie, bassins d'emplois à population ouvrière) consti-

tuaients avec le SGEN, le noyau dur originel de la minorité. La plupart des fédérations de fonctionnaires et surtout la puissante fédération des employés, dirigée par Jacques TEISSIER, le fils de Gaston, constituait avec la majorité de l'inter-professionnel les bases du conservatisme social chrétien. Ainsi la fédération de la banque CFTC fut créée en grande partie pour affaiblir Jacques TESSIER, en s'appuyant bien sûr sur le corporatisme professionnel (cf. témoignages d'André Garnier et Fernand Nogues, tous les deux décédés).

Cela dit, « cette organisation » — CFTC/CFDT — savait débattre. La discussion était acceptée, encouragée, reconnue. C'était l'époque des grands leaders ! Mais ce n'était pas non plus une

partie de pêche sur un long fleuve tranquille. Les combats étaient rudes, la mer agitée. Chacun savait jusqu'où l'on peut aller trop loin... Les affrontements et les batailles de congrès étaient assez âpres. Mais elles savaient laisser la place à des rapports fraternels. La bataille la plus rude fut sans doute celle qui intervint lors du Comité Confédéral (sorte de petit congrès) à la fin de l'été 1953, à la suite des grèves de secteurs publics et nationalisés (postiers, cheminots) qui avaient donné lieu à des « magouilles » entre Dirigeants CFTC et Ministres MRP.

Pierre Héritier

Chapitre 3

Point de vue d'un historien

Par Frank GEORGI

Les origines de Reconstruction ?

Je pense qu'il faut remonter avant-guerre, au milieu des années trente, pour comprendre l'alchimie qui s'est opérée à la Libération. Autour de Paul Vignaux, un groupe de jeunes universitaires catholiques, normaliens, liés à la JEC, souvent proches de la revue *Esprit* et de la Jeune République, souhaitent apporter leur concours au mouvement syndical. Du côté de la CFTC, la demande de formation est particulièrement forte et ne peut plus se limiter à une connaissance de la doctrine sociale de l'Eglise. Le responsable de la formation à la CFTC, l'ouvrier métallurgiste Jean Pérès, qui se situe à la « gauche » de l'organisation, fait appel à Vignaux. Celui-ci, avec ses camarades universitaires (François Henry, Bernard Vacheret, etc.), bientôt réunis au sein du SGEN (1937), s'attaque à une restructuration en profondeur de la formation syndicale. Il y développe des études, jugées indispensables surtout après 1936, sur le droit du travail, l'économie, l'histoire du mouvement ouvrier, cours assurés par des experts « laïques » et soigneusement distingués des apports doctrinaux toujours assurés par des religieux. Une publication mensuelle, *Le Bulletin de l'Ecole Normale ouvrière CFTC*, rédigée par Vignaux et Pérès, condense ces apports et apporte des éléments de réflexion. On a donc déjà à ce moment une collaboration étroite entre un dirigeant ouvrier, Pérès, et un universitaire, Vignaux, autour d'un projet de formation intellectuelle des militants syndicalistes fondé sur une approche laïque, faisant appel aux compétences spécialisées, plus pragmatique que doctrinale, soucieuse de jeter des ponts entre un mouvement

d'inspiration chrétienne et un « mouvement ouvrier » auquel la CFTC était restée longtemps étrangère. La guerre interrompt l'expérience, Pérès se rapprochant de Vichy, Vignaux, exilé aux Etats-Unis, travaillant à soutenir la Résistance syndicale, aux côtés d'un autre dirigeant métallo CFTC, Joseph Botton (qui ne rentrera pas en France). Il y développe des réseaux et une connaissance directe et précieuse du mouvement ouvrier anglo-saxon. À son retour en France, à l'automne 1945, il découvre une CFTC transformée en profondeur par l'expérience de l'Occupation et de la Résistance. Ce sont deux très jeunes dirigeants ouvriers, nouvellement promus, Charles Savouillan (Métallurgie) et Fernand Hennebicq (Gaz-Electricité), qui viennent de s'opposer à la majorité de la CFTC sur la question du cumul des mandats politiques et syndicaux, qui vont le trouver pour rechercher les voies d'un travail intellectuel commun, dans la continuité de ce qui s'était amorcé avant la guerre. De cette rencontre, avec l'appui de François Henry (SGEN), naît à la fin de l'année 1945 le groupe de travail intellectuel « Reconstruction », qui lance dès janvier janvier 1946 un premier *Bulletin* ronéotypé, auquel vont bientôt succéder des *Cahiers* imprimés. Ce travail se situe explicitement dans la continuité du travail de formation engagé dans les années trente. La différence majeure, c'est qu'il ne s'engage pas cette fois avec la bénédiction de la direction confédérale, mais qu'il apparaît très tôt comme le laboratoire idéologique d'une minorité interne décidée à remettre radicalement en question les orientations de la CFTC.

Les sources d'inspiration ?

Ce qui frappe surtout, c'est le caractère extrêmement hétérogène des références et des sources d'inspirations, explicites ou implicites. Il y a d'abord la volonté d'aborder les questions syndicales, économiques et politiques dans une perspective laïque, détachée de l'héritage du catholicisme social qui sous-tendait jusqu'alors les analyses de la CFTC. Mais en même temps, il faut bien préciser que, paradoxalement, cette volonté de distinguer le spirituel du temporel, « conscience politique » et « conscience religieuse », de sortir du « ghetto » chrétien pour aller à la rencontre des militants non-chrétiens, prend sa source dans la réflexion de penseurs catholiques, Sangnier, Maritain, Mounier, Vignaux lui-même et repose sur des présupposés théologiques rarement explicités. De manière plus concrète, peu de choses méritent à leurs yeux d'être retenues du catholicisme social, à de rares exceptions près (comme le journal *l'Atelier* du socialiste chrétien Buchez au milieu du XIX^e siècle, présenté comme un ancêtre de *Reconstruction*). Reconstruction se revendique fondamentalement du mouvement ouvrier non communiste. Il se réclame de la Charte d'Amiens (l'affirmation d'un mouvement syndical autonome, porteur d'un projet de transformation sociale et d'une éthique militante), tout en considérant ses méthodes (grève générale) et le projet du syndicalisme révolutionnaire (le syndicat remplaçant l'Etat) comme dépassés. Le nom choisi par le groupe évoque également le syndicalisme « constructif » de la CGT confédérée de l'entre-deux-guerres, celle de L. Jouhaux. Cette dimension « constructive » se retrouve

dans les liens noués avec les experts du Plan et avec les milieux mendésistes. Mais les principales sources d'inspiration demeurent étrangères, et l'apport de Vignaux joue ici un rôle décisif. Le CIO américain, pour la structuration de fédérations industries efficaces, et surtout le travaillisme britannique, sur le plan idéologique : la possibilité, avérée dans les faits depuis 1945, de bâtir une économie planifiée, orientée vers les besoins de la masse, et de construire un Etat-providence d'inspiration socialiste, tout en respectant scrupuleusement les libertés individuelles et collectives. C'est avant tout l'expérience travailliste et les réflexions des théoriciens de la gauche du Labour (Bevan, Crossman...) qui permettent à Reconstruction de se réclamer d'un « socialisme démocratique » qui devient le drapeau de la minorité CFTC.

Les événements structurants (ex. : la Résistance, août 53, etc ...)

La Résistance, au sens large, a constitué évidemment un événement structurant et même un événement fondateur. Elle a renouvelé une partie des directions syndicales, donnant des responsabilités à des militants jeunes et combattifs. L'attitude pro-Vichy de l'Épiscopat a grandement favorisé la volonté d'autonomie politique du syndicalisme chrétien à la Libération. Aux yeux de Vignaux, la sympathie d'une partie du mouvement syndical chrétien envers la Charte du travail a également démontré la nécessité de rompre avec une pensée « traditionaliste » qui irrigue encore le catholicisme social au profit de l'affirmation d'un choix authentiquement

« syndical ». L'exil de Vignaux aux Etats-Unis a également nourri sa défiance vis-à-vis de toute subordination du syndicalisme au politique, y compris, dès cette période, à l'égard du gaullisme. Mais le syndicalisme ne peut pas non plus se désintéresser du politique : il reste à inventer une articulation nouvelle entre les deux. Le travail en commun, dans la clandestinité, entre syndicalistes chrétiens et cégétistes, socialistes et communistes, a également stimulé le sentiment d'appartenance des militants CFTC au « mouvement ouvrier ». Mais Reconstruction, très tôt, rejette ce qu'il appelle les illusions sentimentales et unitaires des « progressistes » chrétiens : le communisme qui a conquis la CGT est l'expression d'une « déviation totalitaire du mouvement ouvrier ». Préserver la démocratie constitue un impératif catégorique. Si l'unité d'action est une nécessité, elle doit être menée en prenant toutes les précautions pour ne pas dériver vers l'unité organique. Enfin, la guerre a démontré la faillite du libéralisme et la nécessité d'une économie planifiée. Tout le problème est de concilier cette forme d'économie avec la démocratie politique, mais aussi avec le projet d'une participation toujours plus importante des travailleurs et des citoyens aux décisions qui les concernent. Les grèves d'août 1953 ont joué un rôle moins important, malgré la crise qu'elles provoquent entre majorité et minorité. Mais elles ont catalysé et clarifié les oppositions. Les liens maintenus entre la direction confédérale et le MRP, malgré les décisions sur l'interdiction du cumul des mandats obtenues en 1946, sont apparus en pleine lumière. Le syndicat, aux yeux de la minorité, a été dupé par les politiques. Il

s'agit pour les minoritaires d'en tirer les leçons : une vigilance accrue à l'égard de la démocratie chrétienne, accusée, à l'échelle française et européenne, d'être engagée dans une politique de « restauration capitaliste » ; l'affirmation d'une alternative politique et syndicale face à la majorité confédérale, autour du « socialisme démocratique » et la recherche d'autres interlocuteurs politiques, dont Pierre Mendès France.

Peut-on dissocier Reconstruction et la Minorité ?

Les distinguer, sans aucun doute. Les dissocier, certainement pas. La minorité était, selon sa propre définition, un assemblage à géométrie variable d'organisations confédérées, qui se retrouvent lors des votes au sein des instances de la CFTC, sur des questions importantes : cumul des mandats, fédérations d'industrie, affiliation internationale, orientation, etc. Reconstruction est un groupe d'études (ou une fédération de groupes d'études : groupe de travail politique, groupe d'études syndicales, groupes locaux), composé d'individus, ouvert aux collaborations extérieures, qui publie des études de fond, parfois sans lien avec l'actualité syndicale. Ce laboratoire d'idées apparaît comme le « bureau d'études », selon l'expression consacrée, de la minorité. Et pour cause : ses principaux animateurs, Vignaux, Savouillan, Détraz, Marion, Gonin, etc., sont, au moins pendant une période, les dirigeants des principales organisations minoritaires. Les rapports de congrès des fédérations ou unions départementales minoritaires font régulièrement référence aux travaux de *Reconstruction* et certains des

documents élaborés par ces organisations confédérées minoritaires viennent alimenter à leur tour les colonnes de *Reconstruction*. Si la fonction et la nature de la minorité et de *Reconstruction* sont bien différentes, l'identité des principaux protagonistes et des grandes orientations interdit de les dissocier. La distinction des plans est difficile à maintenir et les réunions des groupes *Reconstruction* permettent aussi aux responsables minoritaires de se rencontrer et de discuter. Tous n'en sont pas : Eugène Descamps, dirigeant de la plus importante fédération minoritaire, la Métallurgie, se tient à l'écart de *Reconstruction*. Le caractère informel de la minorité est également à nuancer : à partir de 1953, le réseau minoritaire essaie de s'organiser en véritable tendance, en dehors de toute existence statutaire, pour lutter contre la direction confédérale. L'aggravation de la guerre d'Algérie, la poussée des minoritaires favorise les rapprochements entre les deux camps, concrétisée fin 1957 par l'entrée de minoritaires au bureau confédéral.

En 1961, Descamps est élu secrétaire général de la CFDT et la « minorité » est désormais majoritaire. Elle n'existe plus en tant que telle, même si des réseaux d'affinités continuent à jouer, parfois critiques à l'égard de Descamps, plus préoccupé de maintenir l'unité de la centrale que de faire passer en bloc les orientations minoritaires. *Reconstruction* poursuit ses études, en liaison étroite avec la seule direction du SGEN, s'avancant parfois hardiment sur le terrain politique, lorsque le groupe, sous l'impulsion de Vignaux, et grâce à un montage sophistiqué, adhère en 1966 à la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

Frank Georgi

Chapitre 4

Précarité, immigration, au cœur de l'action syndicale

Témoignage par Marie-Noëlle THIBAUT

La lutte des travailleurs clandestins de la Confection, dans le Sentier, à Paris, en 1980, s'est déroulée dans un contexte qui n'était pas plus facile que celui d'aujourd'hui : croissance du chômage, haro sur l'immigration, clandestine ou pas, responsable de tous les maux des travailleurs français. En 1974, il avait été décidé d'arrêter totalement l'immigration, et à la fin de la décennie, les lois Barre-Bonnet-Stoléro organisaient la chasse aux clandestins, dans un climat politique délétère : Le Pen faisait campagne sur le slogan : 3 millions de chômeurs, trois millions d'immigrés en trop, et le PC, dont l'influence était beaucoup plus importante qu'aujourd'hui, sur « Produisons français », tandis que la municipalité communiste de Vitry rasait un foyer de travailleurs immigrés au bulldozer. C'était aussi, sur le marché du travail en France, le début de la précarisation systématique des travailleurs : intérim, sous-traitance, temps partiels, multiplication des contrats de travail temporaires ou dérogatoires. La CFDT avait mis cette précarisation au cœur de sa réflexion stratégique. Nous pensions, nous disions alors fréquemment que si le syndicalisme restait majoritairement une organisation d'hommes, français, statutaires, il serait perdu. Nous étions profondément convaincus que la lutte contre la précarisation des travailleurs passait en premier lieu par une syndicalisation massive des travailleurs précaires, condition première pour mener contre la précarité une lutte offensive, construire de nouvelles solidarités, et ne pas être réduits à une défense dos au mur des travailleurs non encore précarisés, qui seraient vite perçus comme des privilégiés.

Dans cette stratégie, l'UD de Paris avait déjà soutenu en 1979 une grève novatrice, celle des nettoyeurs du métro, qu'animait le syndicat CFDT de la RATP. La RATP avait sous-traité toutes les activités de nettoyage à des sociétés qui n'employaient que des travailleurs immigrés, et les mettait en concurrence pour l'obtention des marchés, au détriment des ouvriers. La grève, menée simultanément dans les diverses sociétés, portait sur les salaires, les conditions de travail et la reconnaissance, par la RATP de ses responsabilités face à ses sous-traitants. Les nettoyeurs, environ 900 travailleurs, étaient tous syndiqués à la CFDT, et, choix stratégique, ils avaient été organisés dans le syndicat CFDT-RATP, et non pas dans un syndicat de nettoyeurs. La grève fut victorieuse.

Nous l'avions évidemment tous en mémoire lorsque deux jeunes Turcs débarquèrent au Secrétariat de l'UD de Paris, au début de l'année 1980, pour nous parler de la situation des travailleurs turcs de la Confection, pratiquement tous clandestins, en plein cœur de Paris, dans le quartier du Sentier. Ils préparaient, nous dirent ils, une grève de la faim de 23 Turcs, pour l'obtention de cartes de séjour et cartes de travail. Ils avaient participé à la réalisation d'un documentaire de Michel Honorin, « French Confection », qui décrivait la surexploitation des clandestins dans les ateliers de confection et devait passer à la télévision quelques jours plus tard. Ils avaient décidé de déclencher leur grève de la faim le lendemain de ce passage, et nous demandaient notre soutien. Nous ignorions tout de la situation dans le Sentier, où aucun syndicat n'avait la moindre implantation. Les deux

jeunes Turcs s'étaient d'abord tournés vers la CGT, qui avait refusé de les soutenir, parce qu'elle ne syndiquait pas les clandestins.

La grève de la faim n'est pas une modalité de lutte syndicale habituelle, mais il nous sembla alors que l'enjeu stratégique justifiait que nous prenions quelques risques, et nous avons accepté, en posant trois conditions impératives :

- Les travailleurs se syndiquent au syndicat Hacuitex Paris, et y prennent des responsabilités. La lutte est menée par le syndicat, avec l'appui de l'UD de Paris, seules instances décisionnelles, à l'exclusion de tout comité de soutien et de tout groupe politique.
- L'objectif est l'obtention de cartes de séjour et de cartes de travail pour tous les clandestins de la Confection, et non pour les seuls grévistes de la faim.
- La grève de la faim est conçue comme un moyen de déclencher une action de masse dans la Confection, et dès que cette action démarre, les grévistes de la faim stoppent leur grève.

Ces conditions furent acceptées et respectées.

« French Confection » eut un écho important dans les média et le public. Dès le début de la grève de la faim, nous sentîmes que quelque chose d'important était en train de se produire. Des ouvriers de la confection venaient par petits groupes, à toute heure du jour ou de la nuit, apporter leur soutien aux grévistes. Nous diffusions des tracts « cartes de

séjour, cartes de travail pour tous », et commençons à syndiquer. Il fut alors décidé (grévistes de la faim, responsables syndicaux français ou turcs, tous ensemble) d'appeler à une AG à la Bourse du Travail. Sans forcément trop y croire, mais nous n'étions pas à un échec près, dans notre longue vie militante.

Quand nous sommes arrivés à la Bourse, la grande salle était comble, 900 personnes environ, tous des hommes moustachus, scandant sans désespérer C-F-D-T, C-F-D-T, avec un accent turc à couper au couteau. Ce fut un choc inoubliable. A la fin de l'AG, les travailleurs se syndiquèrent en masse, on dut aller rechercher des cartes au syndicat en urgence. A partir de ce jour, et jusqu'à la fin du conflit, les clandestins de la Confection considérèrent leur carte syndicale comme leur premier papier officiel français.

L'ampleur de l'attente des travailleurs, l'ampleur de notre ignorance étaient telles qu'il fallut se mettre au travail d'arrache pied.

D'abord, trouver des formes d'accueil. Un local syndical fut exclusivement consacré aux travailleurs clandestins de la confection, ouvert tous les jours, dimanche compris, jusque tard le soir, et un système de permanences téléphoniques de nuit mis en place. Il fallait pouvoir intervenir sur le champ chaque fois qu'un de nos syndiqués avait affaire à la police, ce qui était fréquent. Les responsables du mouvement, turcs et français, se réunissaient quotidiennement, des AG furent régulièrement organisées, et chaque étape de la lutte fut votée dans ces AG.

Ensuite, ouvrir des négociations pour la régularisation de masse. Il y avait alors une campagne gouvernementale sur la revalorisation du travail manuel. C'était avant les délocalisations en masse, à une époque où l'on croyait encore important d'avoir dans ce pays des activités de production. Evidemment, en pleine campagne, l'image du travail clandestin dans la Confection était bien peu valorisante, et faisait tache. Aussi Stoléru, ministre en charge de la campagne, décida de rendre visite aux grévistes de la faim, accompagné de journalistes et de cameramen. Il choisit de venir à l'improviste un dimanche matin, sans doute persuadé que la CFDT, à cette heure là, allait à la messe, ou à la pêche. Mais nous étions là, évidemment, avec les grévistes, et Stoléru, coincé devant les médias, accepta d'engager des négociations. Nous venions de franchir une étape décisive.

Il fallait poursuivre dans deux directions : Amplifier la mobilisation. Savoir exactement sur quoi nous avions l'intention de négocier, ce que signifiait élaborer une position fortement étayée sur le travail clandestin, et sur la façon de lutter contre.

La mobilisation : A force de travail, nous sommes parvenus à l'étendre constamment. En combinant la défense individuelle de chacun de nos adhérents, dans les commissariats, où ils étaient régulièrement arrêtés, devant les patrons des ateliers, où les conflits pour non paiement du travail fait étaient innombrables, et la défense collective : Nous avons lancé une grève d'une journée, peu suivie, mais qui donna lieu à une manifestation spectaculaire d'au moins deux mille clandestins,

entre Sentier et la Bourse du Travail, première manifestation de clandestins en France.

Sur quoi négocier ? C'était plus compliqué. Pendant tout le conflit, nous avons élaboré chaque position collectivement (Syndicat, UD, un représentant de la Fédéd, un secrétaire confédéral), et l'avons toujours faite valider en AG.

Première idée : S'il y a des travailleurs clandestins, c'est parce qu'existe une offre de travail clandestin. Et clandestin ne signifie là ni caché, ni ignoré de tous, mais simplement un travail hors des règles du code du travail. Régulariser un travailleur clandestin sans toucher à l'organisation du travail clandestin aboutira simplement à lui faire perdre son travail, où il sera remplacé par un nouvel arrivant, tout aussi clandestin qu'il l'était lui même auparavant. Pourquoi la Confection utilisait elle des travailleurs clandestins ? Pas seulement, ou pas principalement pour les payer moins cher, nous avons vite découvert que certains salaires étaient élevés. Mais parce que la Confection vivait au rythme des salons, avec des périodes très creuses, et d'autres où l'on devait produire vite et beaucoup. Et tout le poids de cette flexibilité reposait sur les travailleurs qui n'avaient aucun droit et aucune garantie. D'où une démarche en deux temps : Obtenir la régularisation de tous les clandestins de la branche en même temps, sur des critères de travail dans la branche, et accepter de négocier la flexibilité (des horaires, des employeurs...) contre la reconnaissance de la permanence des droits pour tous les travailleurs, en période de chômage comme en période d'emploi.

Stoléru, lui, s'en tenait à une démarche beaucoup plus classique, et proposait une régularisation en fonction de la durée de présence sur le territoire, quatre ans d'abord (arrivée en 1976), puis un an (arrivée en 1979). Nous avons refusé d'entrer dans cette mécanique, et demandé la régularisation de tous ceux qui avaient un travail dans la confection, sur fourniture, par leur employeur, d'une promesse d'embauche. Et nous avons gagné, après une confrontation très dure, qui a duré plusieurs mois, avec un boycott effectif d'un premier bureau de régularisation qui ne prenait pas en compte notre démarche, et des manifestations diverses. Notons que pendant toute cette période, nous n'avons jamais été confrontés à des réactions racistes des travailleurs français.

Lorsque nos critères ont été finalement acceptés par Stoléru, la régularisation a été étendue à toutes les nationalités présentes dans la Confection, et elles étaient nombreuses. Ensuite, il a fallu contrôler la procédure, car nous ne faisons pas confiance à l'administration arbitraire et opaque. Nous avons demandé à avoir un bureau syndical dans les locaux mêmes du bureau de régularisation. Refusé, car contraire aux traditions administratives françaises. Qu'à cela ne tienne. Nous avons ouvert notre propre bureau, dans nos propres locaux, et nous examinons tous les dossiers de nos adhérents, avant qu'ils ne les déposent, pour nous assurer qu'ils étaient complets et leur donner notre feu vert. Puis nous en archivions les doubles, de façon à pouvoir suivre précisément tout litige, et il y en eut. Comme nous nous étions engagés au départ, nous n'avons laissé personne sur le bord de la route.

La procédure de régularisation, qui concerna 11 à 12 000 personnes, fut achevée vers la fin de 1980. A ce moment là, nous avions à peu près 11 000 syndiqués dans le Sentier, et le syndicat était omniprésent dans les ateliers. Les désaccords entre patrons et ouvriers se réglèrent le plus souvent dans les locaux du syndicat, de même que les fermetures ou les transferts d'ateliers. Nous suivions chacune de ces transactions, car nous veillions à ce que toutes les promesses d'embauche soient effectivement transformées, après la régularisation des travailleurs, en contrats de travail en bonne et due forme. Nous avions le sentiment, exaltant, d'avoir mené dans des conditions très difficiles (ateliers dispersés, travailleurs immigrés d'origine très diverses, clandestinité) un combat porteur d'avenir (syndicalisation massive de « précaires », réflexion collective et de masse sur la protection des travailleurs dans le cadre d'une industrie saisonnière et dispersée, première approche de la flexibilité) et d'avoir gagné la première manche. Mais nous n'avions pas l'intention de nous arrêter là. Des groupes de travailleurs clandestins commençaient à nous contacter, notamment dans le bûcheronnage, ou bien, à Paris, des femmes sans papiers d'origine philippine domestiques dans une situation de quasi esclavage. Et nous voulions imposer une convention collective dans le Sentier. Cela impliquait de faire reconnaître la responsabilité des donneurs d'ordre dans l'emploi des clandestins dans les ateliers. Les donneurs d'ordre (toutes les grandes entreprises de la confection) savent parfaitement que les ateliers auxquels ils passent commande utilisent

des clandestins, et ils les encouragent à le faire. Toute politique de lutte contre la clandestinité qui ne passe pas d'abord par la reconnaissance de cette responsabilité des donneurs d'ordre est une gesticulation sécuritaire sur le dos des travailleurs immigrés. On rejoignait là un autre thème au cœur de la politique CFDT d'alors : la responsabilité des entreprises à l'égard de leurs sous-traitants. Avec le combat des clandestins du Sentier, nous étions bien au cœur des enjeux de compréhension de la nouvelle économie capitaliste en train de naître, et d'adaptation offensive du syndicalisme à ces nouvelles réalités, et nous avions de formidables atouts pour avancer : la mobilisation des travailleurs précaires eux mêmes.

En mai 1981, François Mitterrand est élu président de la République. Quelques mois après, une opération de régularisation de masse est lancée, sur la seule base du séjour. Sans songer à recueillir notre expérience, évidemment, et notre confédération, toute à sa divine surprise et à ses jeux d'influence, a oublié son syndicat Hacuitex et son UD de Paris. La conséquence, prévisible, certaine, fut qu'une nouvelle vague de clandestins vint remplacer à leurs postes de travail les nouveaux régularisés.

Cette régularisation bâclée permit d'éteindre l'incendie que nous avions commencé à allumer, sans soulever de questions dérangeantes sur flexibilité et droits des travailleurs, et sans fâcher les entrepreneurs. Plus grave encore, les syndicats ont durablement déserté ce terrain de lutte. Et mon cœur a saigné quand j'ai lu dans le journal que les travailleurs clandestins du bâtiment occupaient le siège de leur fédération patronale, sous la houlette de ... Mgr Gaillot.

La précarité, en 25 ans, a gagné beaucoup de terrain, elle s'est étendue aux travailleurs français, dans tous les secteurs de l'économie. Aujourd'hui, elle gagne jusqu'aux emplois cadres. Et les syndicats ont beaucoup perdu d'adhérents, de force d'attraction, d'existence tout simplement, parce qu'ils n'ont pas su comprendre et mener à temps cette bataille décisive. Ils se sont mis eux mêmes hors jeu.

Marie-Noëlle Thibault

Chapitre 5

La CFDT et la Politique : un débat permanent

Par Pierre HERITIER

Alors que la CFDT s'engageait dans le recentrage et la resyndicalisation, un ouvrage, pourtant bien intentionné, tendait à l'organisation et son secrétaire général, un miroir plus grinçant plus conforme à la réalité : « la 2^{ème} gauche » était accolée au sigle CFDT et à Edmond Maire tout particulièrement. C'est dire à quel point il devenait urgent de redonner à la CFDT une image et une démarche syndicales. D'ailleurs André Bergeron avait trouvé un qualificatif redoutable : « la CFDT, un parti syndical ». Un label que Force Ouvrière transformera de manière saignante, lors des élections à la sécu en 1983 (juste après l'arrivée de la Gauche) dans un slogan qui fera mouche : « Force Ouvrière, un syndicat qui reste un syndicat ». Certes, les observateurs et les historiens peuvent avoir du mal à comprendre que la CFDT, peu de temps après le vote du recentrage, se soit muée en « syndicat gouvernemental ». Certes, mais il serait fallacieux de croire que la question des rapports entre syndicalisme et politique date de cette période... Dès l'origine, elle fut posée et débattue au cours du Congrès d'Amiens en 1906 où fut votée la célèbre charte. Vous lirez, sans doute et je l'espère, le remarquable article de Jacques Julliard sur le sujet, publié dans la Revue Mil neuf cent « le syndicalisme révolutionnaire – la charte d'Amiens a cent ans ». Cette charte, souvent citée, comme exemple d'archaïsme, reste pourtant d'actualité dans bien des domaines : la conception de l'indépendance syndicale qui va bien au-delà d'un bornage de son territoire (non « le syndicalisme n'est pas borné ») et celle de l'articulation entre le pragmatisme

(inhérent à la fonction) et son engagement dans la transformation sociale.

En premier lieu il conviendrait de distinguer les rapports entre le syndicalisme et le champ politique des rapports du syndicalisme avec les partis politiques. Et plus encore de distinguer cette question de l'intrusion du syndicalisme dans les débats et les jeux internes aux partis politiques. En effet de tout temps le syndicalisme a pris position par rapport aux sujets politiques du moment :

La guerre et la paix (en 1914) ; la démocratie et le respect des libertés syndicales (après 1917 et lors de débats avec Lénine et les partis communistes) ; la démocratie et le fascisme (dans l'entre deux guerres et, en 1934 notamment) ; Vichy, la Résistance, le programme de la résistance ; les libertés à l'Est et dans le monde ; la décolonisation, la guerre d'Algérie, etc, etc...

Dans cet ensemble il convient de souligner les sujets sur lesquels la CFIC/CFDT s'est particulièrement impliquée. D'abord, la Résistance. Dès 1940, dans un contexte encore trouble (le PCF et la branche communiste de la CGT, dans leur majorité, étaient encore sous l'influence du pacte germano-soviétique), 12 syndicalistes, 9 de l'ex CGT (non communiste) et 3 de la CFIC, ont signé un Manifeste qui constitue l'acte fondateur d'entrée en Résistance du syndicalisme français. Nombreux furent les militants CFIC, et notamment parmi les fondateurs de Reconstruction, à s'engager dans la résistance. Vous lirez ici le témoignage d'Albert Detraz, mais il convient de citer aussi le groupe des savoyards : outre Detraz,

Marion, Savouillan, mais aussi Rose, moins connu comme syndicaliste mais qui fut l'un des chefs de la Résistance de Savoie. Citons aussi Ferdinand Mirabel (lui CFTC/MRP) et René Mathevet (prisonnier de guerre, trois tentatives d'évasion, mise en forteresse) tous les deux dirigeants CFTC dans l'UD de la Loire. Le premier responsable des chapeliers à Chazelles sur Lyon et grand résistant restera CFTC, le second, porte-parole de la minorité Reconstruction, luttera pour la CFDT dont il deviendra l'un des principaux dirigeants. Bien sûr, la CFTC/CFDT n'a pas le monopole de la Résistance au nazisme¹, mais cette période a beaucoup marqué son histoire et fait émerger de nouveaux dirigeants qui vont peser lourd dans les débats qui suivent la libération ;

Autre caractéristique de l'engagement politique de la CFDT, la lucidité dont elle fait preuve par rapport au socialisme réel, sa fermeté à l'égard des pays communistes ... et son refus de se laisser enfermer dans un anti communisme stérile et aveugle. Cet engagement dans le « syndicalisme libre » va conduire Reconstruction à se rapprocher de Force Ouvrière, de la FEN, des membres de la CGT qui restent hostiles à l'inféodation du syndicalisme au PC et aux partis. La Hongrie en 56, la Tchécoslovaquie en 68, tout comme la résistance de Tito à Staline et l'expérience autogestionnaire vont mobiliser les

militants et cristalliser les débats : Solidar-nosc et la chute du mur de Berlin constituent les derniers combats contre un totalitarisme que la CFDT va combattre sans renoncer alors à un anticapitalisme clairement affiché. En effet pendant longtemps la CFDT cherchera à définir la voie d'un socialisme démocratique, jusqu'à ce que le recentrage, et plus encore l'arrivée de la gauche au pouvoir n'effacent les longues pages gravées par les luttes et les congrès sur le livre d'or de la centrale. Telle était d'ailleurs la visée de Reconstruction.

Enfin la décolonisation et la guerre d'Algérie vont alimenter débats, mobilisation, échanges, prises de position, engagements collectifs et individuels de ses militants. Alors que Guy Mollet, le socialiste d'alors, envoie le contingent et les appelés combattre la résistance algérienne... Reconstruction, la gauche CFTC, puis la majorité CFTC vont se battre pour faire reconnaître le besoin de négociation, puis l'autodétermination, et, enfin l'indépendance de l'Algérie. Certains de ses militants s'engagent dans des réseaux de soutien au FLN. Mais toujours, Descamps, Mathevet, Detraz vont s'efforcer de rester dans une logique d'organisation de masse, cherchant à convaincre sa base, préférant la pédagogie à l'anathème, maintenant le lien avec les jeunes, notamment ceux « partis sous les drapeaux ». Souvent en butte avec l'opinion publique et avec sa base, la CFTC/CFDT se trouvera pour une fois sur la même ligne que le Général de Gaulle lorsque l'armée va tenter de lui barrer la route. Là encore, des militants CFTC, tel Michel Rolant, mobilisés lors du putsch d'Alger vont participer à un travail de sabotage de l'action des généraux

¹ Le PCF et les communistes de la CGT s'engageront à fond lorsque le feu vert sera donné par le Kominterm et certains n'attendent pas les consignes de Moscou pour prendre leurs responsabilités. Sans oublier bien sûr le rôle primordial des gaullistes, celui des résistants socialistes, d'une fraction de la droite nationaliste.

félons. Tous ces démocrates trouveront un écho favorable parmi les bidasses car ceux-ci, collés à leurs transistors, savent que les travailleurs, les syndicats, l'opinion publique, hier troublés et hésitants, veulent la paix et la réussite des négociations. Ce combat va lui aussi forger une génération militante.

Mais la prise de position dans le champ politique s'accompagne la plupart du temps d'une grande prudence à l'égard des partis politiques. « Chat échaudé craint l'eau froide » ! L'expérience CFTC/MRP, celle du PC/CGT, celle plus diffuse SFIO/Force Ouvrière vont raffermir l'esprit d'indépendance et la prudence. La confédération donne un éclairage engagé mais n'appelle pas à voter pour un candidat.

Mais le démon de la politique va inspirer de multiples tentatives. L'arrivée du Général de Gaulle suscita des critiques fortes et des attentes, (régime de pouvoir personnel, effacement du Parlement, affaiblissement des partis, écrasement du centre par suite d'une polarisation PCF/RPF). Ces analyses alimenteront réflexions critiques au sein de Reconstruction : alors que certains centristes de la confédération évoquent le besoin d'une force démocratique (centriste). Pour d'autres, l'effacement de la gauche socialiste (SFIO), discréditée par la guerre d'Algérie, fait apparaître un besoin de renouveau et d'équilibre à gauche. La toute jeune CFDT va très vite être embarquée dans des opérations diverses et variées.

La première « Présidentielle », où de Gaulle sera mis en minorité lors du premier tour,

constitue déjà un terrain d'aventure et un champ d'affrontement, notamment entre Eugène Descamps, Secrétaire Général de la CFDT et Edmond Maire, Secrétaire Général de la Fédération CFDT de la chimie et présenté comme le challenger du Secrétaire Général. La confédération décide d'apporter un « éclairage sur l'enjeu de l'élection ». Cet éclairage comporte une forte critique du régime gaulliste mais sans consigne de vote et sans proposition de choix entre le candidat centriste (Lecanuet) et celui de la gauche (Mitterrand). Mais Edmond Maire et sa fédération vont rompre cet équilibre et s'engager résolument dans un soutien sans équivoque à François Mitterrand. D'autres organisations (UD notamment) et responsables (Paul Vignaux) iront dans le même sens. Pour Descamp c'est un coup assez dur à gérer par rapport aux adhérents qui d'ailleurs sont, dans leur majorité, plus attirés par le vote gaulliste que par Lecanuet (cf. : études, citées notamment par Frank Georgi). De cette période date le commencement du « décentrage », et ce n'est pas encore l'heure du recentrage. En 1974, la confédération se prononcera de façon beaucoup plus homogène pour « un » candidat unique et pour « le » candidat Mitterrand. Mais plus que les faits, il est intéressant de mettre en exergue la démarche qui sous tend cette stratégie d'engagement et d'irruption dans le champ des partis politiques.

La CFDT, y compris dans sa phase de gestation au sein de Reconstruction, a toujours oscillé entre deux conceptions, tour à tour hégémoniques selon les périodes : l'une peut être considérée comme une variante ou un héritage du

syndicalisme libertaire ; l'autre, fille du « fabianisme » (courant de pensée du socialisme britannique) considère que le parti politique prolonge naturellement le syndicat. La conception léniniste » va bien au-delà : le parti assure la direction, le syndicat, la courroie de transmission entre la direction et les masses. Mais avant la Révolution Russe, dans la CGT unifiée, le débat sur le rapport au politique et aux partis de gauche (ex. : Jules GUESDE) existait déjà. C'est là qu'il a pris racine.

Dans certaines périodes, comme celle de Mai 68¹, l'anarcho syndicalisme prend le dessus : la CFDT va mettre l'accent sur l'indépendance et le rôle des luttes sociales comme moteur de la transformation. Dans les périodes de basses eaux (montée du chômage) et d'impasse politique, la CFDT va se resyndicaliser et faire de la négociation l'outil de la réforme, c'est-à-dire, du changement. En regardant l'histoire de la CFDT sur une longue période, nous constatons qu'elle va revenir souvent à la question du politique et, parfois afficher l'ambition d'être la matrice ou l'accoucheur « du parti politique » nécessaire et qui existe en creux par opposition à l'existant. Cette vision « missionnaire » du syndicalisme dans le champ politique sera tout particulièrement portée par des dirigeants de premier plan : Marcel Gonin, l'intellectuel organique de Reconstruction, André Jeanson, l'homme charnière et bien sûr Edmond Maire. Un débat va cristalliser les oppositions internes : pour vaincre et s'engager dans la transformation sociale, la

CFDT doit contribuer à la mise en place d'une stratégie commune à la gauche syndicale et à la gauche politique. C'est-à-dire ... dans l'opposition, les forces du « mouvement ouvrier » scelleraient un accord sur la base d'un contre-plan fixant les objectifs à atteindre et les moyens, l'ambition et les limites. Ce projet a eu le mérite de susciter un débat interne d'une grande richesse et d'une grande qualité. Cette conception fut combattue par Gilbert Declercq (Loire Atlantique), Albert Detraz (déjà cité), Jacques Julliard (SGEN) pour ne citer que quelques protagonistes. Le débat s'engagea mais 1968 ouvrit une longue parenthèse. Il reprit lors de la présidentielle de 1974 qui donna la victoire à Giscard et préparera celle de François Mitterrand en 1981. Dans cette bataille la CFDT avait trois fers au feu. Apporter un soutien au candidat unique de la gauche et tenter d'infléchir les orientations de « l'union de la gauche » scellées dans le marbre du « programme commun ». Mais aussi, profiter du courant d'opinion pour rééquilibrer la gauche, c'est-à-dire renforcer la gauche non communiste. Enfin, favoriser l'hégémonie intellectuelle de la « 2^{ème} gauche », incarnée par Rocard sur le plan politique et Maire sur le plan syndical, au sein du Parti Socialiste refondé lors du congrès d'Épinay en 1971 (François Mitterrand, Jean Pierre Chevènement, renforcés par le ralliement de Pierre Mauroy). Pour qu'apparaisse visiblement cette 2^{ème} gauche, une partie de la CFDT et du PSU où se trouvait encore M. Rocard se lancèrent dans les « Assises du socialismes ». Cette opération, insolite et suicidaire pour la CFDT, renforça le PS sans atteindre les objectifs réels qui étaient

¹ De même en août 53, la « minorité » CFTC s'opposait à la majorité confédérale coupable de vivre maritalement avec le MRP.

visés. Elle marque le paroxysme de l'engagement de la CFDT dans le champ des partis politiques. Elle s'avère révélatrice d'une certaine naïveté d'analyse. Là, la CFDT est vraiment sortie de ses rails, ce qui constitue une faute historique : cette traduction concrète de la stratégie commune, assortie d'autres erreurs et maladresses lors de la victoire de la gauche en 1981, vaudra à la CFDT l'image de « syndicat gouvernemental » ou de syndicat parti défenseur d'une sorte d'intérêt général. La CFDT le payera très cher en termes de voix aux élections sociales de 1983¹ et de perte d'adhérents (la plus importante depuis la scission de 1964) au lendemain de la déclaration d'Edmond Maire sur le perron de l'Élysée en 1983 où il est apparu comme le précurseur et l'avocat d'un nouveau plan de rigueur ». Ce moment a marqué le sommet de l'apogée du paroxysme de la dérive politique d'un syndicalisme pourtant promis à un bel avenir !... Bien entendu trop d'excès crée un excessif excès inverse. Il se traduira dans les recentrages à profil bas, incarnés en particulier par la période Notat.

Comment comprendre que la CFDT ait pu être le moteur de la politisation du syndicalisme, le symbole d'un syndicalisme ouvert et engagé, mais aussi la traduction la plus plate d'un syndicalisme de crise dans une période crise ?

Comment comprendre que les mêmes dirigeants par excès de politisation aient pu faire courir à la CFDT des risques de

rupture avec une base moins politisée et devenir plus tard les champions d'un syndicalisme apolitique ? Cela ne s'explique pas seulement par les hommes et les femmes en situation de responsabilité, mais aussi par le contexte et les « traits de caractère » de cette organisation.

Les périodes ont créé de curieuses alliances. Jacques Julliard a pleinement participé aux Assises alors qu'il combattait la stratégie commune. Le théoricien de cette conception, Marcel Gonin, lui, a fait plutôt le chemin inverse. Les leçons qu'il a tirées de 1968 l'ont sans doute détourné de la tentation politique. Il a par contre oscillé entre des tentatives de renouvellement assez riche de l'anarcho syndicalisme et un plat soutien à une plate stratégie d'ultra recentrage. Mais tous ceux qui ont trempé dans ces opérations, à visée politique et dont je fais partie, (surtout entre 1974 et 1976), ont engagé la CFDT dans cet excès d'engagement politique et cette confusion entre l'intervention syndicale autonome dans le champ politique ... et l'engagement dans le champ partidulaire créant ainsi des problèmes graves à l'organisation et à leurs successeurs, des problèmes dont les effets n'ont pas toujours été immédiats et visibles.

En votant la resyndicalisation au Congrès de Brest assortie d'exigences et de conditions (mal satisfaites) nous avons sauvé l'organisation d'une crise immédiate profonde sans éviter le redoutable et inévitable (?) – retour du balancier.

¹ La CFDT arrivera en 3ème position derrière la CGT et Force Ouvrière, juste devant la CFTC.

Puisse le congrès de Grenoble remettre la CFDT sur de bons rails, à l'abri des excès habituels, ou plutôt la remettre sur un sentier peu tracé et mal balisé, qui permettra de progresser dans la bonne direction. Sachant que ce sentier ne conduit pas vers un terminus mais vers d'autres paysages où les acteurs du moment devront eux aussi se forger un

chemin. La route est longue, mais elle est encore plus longue pour ceux qui se trompent de cap.

Pierre Héritier

Chapitre 6

La pensée syndicale autonome

Témoignage de Christian MARQUETTE

Quand j'étais adolescent, dans les années 60, mon centre d'intérêt principal était le Tiers Monde, avec lequel je me sentais profondément solidaire. J'étais trop jeune au moment de la guerre d'Algérie pour avoir vraiment milité contre cette guerre, mais les combats de la période m'avaient profondément marqué. Je devorais Franz Fanon, dont j'avais un portrait dans ma chambre, j'admirais le Che et Camillo Torrès, et je fréquentais assidûment La Joie de Lire, la librairie des éditions Maspéro, au Quartier Latin. J'ai même passé une année dans un Cercle Rouge, à la périphérie d'une organisation trotskiste, que, très naïvement, je croyais être une organisation simplement tiers-mondiste.

En 1966, à 18 ans, j'embauche à Rhône Poulenc, et j'adhère à la CFDT à 19 ans, par sympathie pour certains militants CFDT, dont un agent de maîtrise très cultivé avec lequel j'avais de longues discussions. Avec un groupe de jeunes, nous créons un Comité Vietnam, et nous nous passionnons pour le mouvement étudiant allemand, alors en plein essor. Au début de 1968, ce groupe diffusait des tracts sur Rudi Dutschke, demandant : « A quand notre tour ? ».

Mai 68 change profondément mon engagement. Pendant toute la grève de Mai 68, je suis très actif dans les comités de base de l'usine. Je deviens l'un des responsables du comité de base de mon unité de travail. Dans la foulée, je me présente aux élections professionnelles qui suivent, je suis élu, je participe ensuite à la vie du syndicat parisien de la chimie, puis à celle de la Fédération de la Chimie. Mon

véritable engagement syndical date de mai 68.

Mes centres d'intérêt évoluent en même temps. Je m'intéresse d'abord aux liens entre le mouvement syndical et le mouvement révolutionnaire, à l'Internationale Syndicale Rouge (ISR), puis, dans la foulée, je découvre les syndicalistes français du début du 20^e siècle, Pelloutier, Monatte, Merrheim, Rossmer, toute l'équipe de la Vie Ouvrière. C'est une véritable rencontre intellectuelle. Je découvre que des militants ouvriers ont pensé, formulé, écrit depuis un demi siècle ce que j'essaie de penser depuis un moment. « Ce qui manque à la classe ouvrière, c'est la science de son malheur. » Personne ne la lui enseignera, cette science. Elle doit la construire elle-même, en développant sa propre pensée, sa propre culture, par un travail constant, mené en son sein, de façon autonome. D'où l'importance de l'enquête ouvrière, comme moyen de connaissance et de construction des revendications. Dans la foulée, je m'intéresse à l'Italie, qui connaît alors un « mai rampant » : Les mouvements de grève, proches de ceux que nous avons connus en France, mais moins brefs et moins concentrés, durent pendant pratiquement deux ans. Je lis ce que Maspéro publie en français des Quaderni Rossi, les Cahiers Rouges, une revue très impliquée dans le mouvement ouvrier italien, dans laquelle je retrouve de grands articles sur l'enquête ouvrière. L'aspiration à l'autonomie syndicale, ouvrière, était dans l'air du temps, comme elle l'avait été en France avant la guerre de 14. A bien noter que cette autonomie des syndicats se définit d'abord comme l'essence même du syndicalisme, sa capacité à ne pas dévelop-

per un point de vue de l'extérieur sur la classe ouvrière, mais à construire et à exprimer, à un moment donné, la façon dont les ouvriers eux mêmes pensent leur situation de classe, les revendications dont ils sont les porteurs, la capacité qu'ils ont à œuvrer à leur propre émancipation. Une pensée cohérente et dans la durée. La question de l'indépendance des syndicats face aux partis politiques, qui apparaît souvent comme l'élément principal de définition de l'autonomie syndicale, n'en est en fait qu'une conséquence : Si les syndicats expriment profondément de l'intérieur cette pensée ouvrière, ils sont évidemment indépendants des partis comme de toutes les autres organisations dont les démarches sont d'une autre nature. Et j'ai retrouvé le même courant de pensée, implicite ou explicite, au sein de la Fédération Chimie de la CFDT.

De façon explicite, à travers les multiples extraits de Pelloutier, Griffuelhes, Merrheim cités dans le bulletin Formation de la Fédération. Mais ce n'est pas le plus important. De façon implicite, et permanente, à travers l'insistance mise sur la formation des militants et des responsables, au sein de notre organisation, sans en déléguer la mise en œuvre. Et dans cette formation, à travers l'importance accordée à l'histoire ouvrière et à celle de notre organisation. Autonomie et histoire sont deux notions fortement liées. Pas d'autonomie sans construction d'une histoire propre, dans la durée. Pourquoi cette référence à l'histoire ? Bien sûr, nous ne sommes plus dans la même société que celle des premières années du 20^e siècle, et il ne s'agit pas d'appliquer de vieilles recettes sur un monde nouveau. Mais

comme tout groupe social, nous avons besoin de savoir d'où nous venons, comment nous évoluons, pour maîtriser cette évolution. Nous avons besoin d'être lestés du poids de notre histoire pour ne pas dériver comme une épave sur la vague du « changement » et de la « modernité ». Dans ces formations, j'ai appris à toujours commencer une réflexion sur une question syndicale d'actualité (travail posté, durée du travail, etc...) par la recherche systématique de la façon dont elle avait été traitée par mes prédécesseurs, non pour les copier, mais pour comprendre comment on en était arrivé là. Ce qui implique, évidemment, de constituer avec soin des archives, et de les utiliser.

De façon implicite encore, par la pratique systématique de l'enquête ouvrière comme outil de connaissance de nos réalités. Ces enquêtes étaient très minutieuses, de véritables campagnes organisées. Au niveau d'un établissement, nous avions le plan de l'usine, la localisation des services. Les délégués du personnel étaient tous mobilisés pour faire le tour des ateliers, discuter avec les ouvriers à partir de questionnaires, remonter l'ensemble des données sur les conditions de travail, l'organisation du travail, les salaires à la section syndicale. La Fédé organisait le même travail au niveau des branches, en réunissant des délégués, des militants. Il était ainsi possible d'élaborer notre propre point de vue, un point de vue syndical, sur les réalités et de ne pas parler dans le vide quand on allait négocier. Tout ce travail constituait la base des contre propositions industrielles de la Fédé, des projets écrits, donc précis, élaborés, cohérents. Il n'y a jamais eu d'illusion dans ce domaine, la Fédé n'a

jamais cru que ses contre propositions étaient « révolutionnaires ». Mais la négociation avec le patronat était conçue d'abord comme la confrontation de deux projets différents ou opposés. Ensuite, nous faisons des compromis, peut être, mais d'abord, nous savions qui nous étions, et ce que nous voulions. Nous n'aurions jamais accepté de négocier sur la base d'un projet patronal. Nous étions d'ailleurs pratiquement les seuls dans la chimie à aller aux négociations de cette façon. La CGT avait une attitude purement contestataire, et FO y allait comme y va aujourd'hui la CFDT, bien décidée à signer, quoiqu'il arrive.

Cette démarche, cet état d'esprit, ces références à l'autonomie du syndicalisme me semblaient alors (début des années 70) très largement partagés dans l'ensemble de la CFDT. Et j'y trouvais de très nombreuses références dans le bulletin Reconstruction, dont j'avais trouvé une collection dans les archives de la Fédé. En y repensant, avec une vingtaine d'années de recul, la perspective était probablement un peu faussée. L'absence d'une sociale démocratie constituée, la faiblesse de la gauche politique condamnaient en quelque sorte la CFDT à l'autonomie, plus qu'elle ne l'avait choisie.

Une quinzaine d'années plus tard, le paysage avait bien changé. Je me souviens de ma stupéfaction lorsque j'ai entendu deux jeunes militants de la Chimie discuter entre eux d'une éventuelle formation sur les conditions de travail. La Fédé en proposait plusieurs. L'un d'eux, péremptoire : « Moi, je vais m'inscrire à celle qui

est faite par l'entreprise, les transports en commun sont plus commodes pour moi ».

Autre « détail », tout aussi significatif, à la même époque : dans les sessions confédérales de formation des nouveaux permanents fédéraux, quand on parlait de l'enquête comme instrument de travail syndical, le modèle que l'on utilisait était celui de l'enquête INSEE. Ceci peut être pris comme symbole de l'envahissement de l'organisation syndicale par des experts qui lui sont totalement étrangers. Au début, je ne m'en étais pas formalisé : Dans l'idée que je me faisais d'un syndicalisme autonome, les syndicalistes ont besoin du recours à l'expertise, pour enrichir leurs connaissances. Dans les années 70, nous avons beaucoup travaillé avec des intellectuels, qui concevaient leur rôle comme un apport, une aide à l'émergence d'une pensée collective. Aujourd'hui, les experts que consultent les organisations syndicales ont plutôt tendance à vendre leur marchandise en kit, pensée toute faite, directement utilisable, et les syndicalistes la leur achètent avec soulagement : ça comble le vide. Les experts finissent par faire la pensée syndicale.

Dans ces années-là, je participais au Bureau National de la CFDT, et je me souviens avoir vu avec stupeur des délégations du BN partir pour des négociations sans aucune préparation collective. Dans ce cas là, il y a toute chance pour que la négociation se réduise à des discussions entre les experts des organisations patronales, et ceux des organisations syndicales ouvrières, sortant des mêmes écoles, travaillant sur les mêmes dossiers. Le terme de « partenaires sociaux » prend alors tout son

sens. Et le résultat est prévisible. La confusion sur ce qu'est un syndicat et à quoi il sert était telle qu'on a vu des responsables élus de l'organisation syndicale accepter des postes de responsabilité dans des institutions de la Sécurité Sociale sans démissionner de leur mandats syndicaux, et sans même comprendre que cela pouvait poser problème. Là, on en est presque, sans même s'en être rendu compte, à s'aligner sur le modèle soviétique où les syndicats ne sont que les gestionnaires des institutions sociales de l'appareil d'Etat. Il est vrai que, peut être, quand il y a un poste à prendre, on perd plus facilement tous ses repères.

Ces quelques anecdotes le montrent, au delà de toute considération de « ligne » de l'un ou de l'autre, c'est toute une culture qui s'effondrait, celle de la pensée syndicale autonome.

Que s'était il donc passé entre le début des années 70 et le milieu des années 80 ? Plusieurs choses très importantes.

D'abord, mai 68 a été une expérience très brutale et très courte, peu propice à une lente maturation de la conscience de masse. Les comités de lutte sont restés marginaux. Dans les années qui ont suivi, les luttes, beaucoup plus dispersées, ont continué à être très novatrices, sur les conditions de travail, l'organisation du travail, avec les immigrés, contre les inégalités de salaires, la précarisation du contrat de travail, on pourrait continuer longtemps l'énumération. Mais ces luttes n'ont pas débouché sur une « refondation », un remaniement en profondeur des organisations syndicales contrairement

à ce qui s'est passé en Italie. Superposition des systèmes de représentation (DP, CE, CHS-CT...), inadaptation à l'évolution des structures des entreprises, archaïsme de la notion de représentativité et du système de négociations : face à l'inadaptation et à la sclérose, il fallait avoir le courage de se lancer dans la reconstruction du mouvement syndical sur la base des luttes de mai 68 (comités de base, représentations unifiées des travailleurs...). Mais, dans l'après 68, beaucoup de dirigeants syndicaux ont été obnubilés par l'idée que Mai 68 n'avait pas débouché sur un changement politique (la gauche au pouvoir), et donc, à leurs yeux, avait échoué, parce qu'il n'y avait pas d'alternative politique crédible à la droite. Une vision réductrice du changement de société dans laquelle l'arrivée des partis de gauche au pouvoir se serait substituée au rêve du grand soir d'antan, tout en étant aussi fantasmée. Ces dirigeants se sont donc engagés dans la construction de cette alternative politique, au détriment de la réflexion et de l'action syndicale. Ce fut le programme commun pour la CGT, et les Assises du socialisme pour la CFDT. A partir de 1974, l'autonomie syndicale se réduit comme une peau de chagrin. Mais le ver était sans doute dans le fruit depuis plus longtemps, depuis 1967 et la formulation de la stratégie commune par Edmond Maire, d'abord minoritaire, mais qui allait finalement tirer les ficelles des Assises du Socialisme en 1974. Beaucoup de militants de la CFDT ont alors eu le sentiment d'avoir été trahis.

Autre aspect sans doute également important : Pendant ces mêmes années, la planification, comme courant de pensée et comme institution, se dégingle progressi-

vement. Les instances de la planification fournissaient à la CFDT des lieux où se confronter directement avec les autres forces sociales de ce pays, sans passer par la médiation obligatoire des instances politiques. La réflexion sur la planification était intense alors. Dans les Cahiers d'Etudes Sociales, on trouvait des débats très riches, impliquant des gens comme Naville, Gorz, Mallet, bien d'autres encore. Je me souviens de réflexions croisées sur la « réforme révolutionnaire », c'était très stimulant. Tout cela alimentait la réflexion et la vie interne de la CFDT. On en retrouve de nombreuses traces dans ses publications. La disparition progressive des instances de planification a créé un vide que la CFDT n'a pas su maîtriser et combler. Elle n'a pas su non plus percevoir

le changement profond de société qui était à l'œuvre derrière, et ébranlait tout l'édifice.

On peut dire : Cet échec n'est pas le premier. Le syndicalisme de la CGT d'avant 1914 s'est brisé sur la révolution communiste avant de ressurgir quelques années plus tard. Certes. Mais aujourd'hui, affaibli et divisé à l'extrême, coupé de son histoire, sans pensée propre, on peut craindre que le syndicalisme français ne soit en danger de mort. Refaire l'unité du mouvement syndical serait sans doute un préambule à sa remise en mouvement. Mais l'esprit de boutique ne l'emportera-t-il pas, in fine ?

Christian Marquette

Chapitre 7

L'unité d'action : les occasions manquées

Par Pierre MARIE

Jusqu'en 1964, dans la CFTC, et plus largement dans la minorité de la CFIC, la division syndicale n'était pas acceptée comme une réalité intangible, mais comme le résultat provisoire d'événements historiques divers. L'existence de la CFTC était vue par beaucoup comme un « accident de l'histoire ». Les rapports avec les autres organisations syndicales étaient pensés en fonction d'une réunification syndicale, certes lointaine, mais possible et espérée. Savouillan, un des fondateurs de la minorité CFTC, avait même défendu, dans un congrès confédéral, peu de temps après la Libération, la thèse d'un syndicat unique, sans être suivi.

Comment œuvrer à la réunification du mouvement syndical français ?

Premier axe : Regrouper le syndicalisme libre et démocratique ; à savoir les autres centrales syndicales, FO, la FEN avec lesquelles existaient des convergences sur les questions de société fondamentales. Nous pensions qu'un syndicalisme démocratique unifié aurait plus de poids face à une CGT inféodée au PC et à l'URSS.

Au niveau national, de façon discrète et non institutionnalisée, des contacts ont été maintenus de façon permanente entre des responsables de la Minorité CFTC et des responsables nationaux de FO. Le combat de la Minorité pour la déconfectionnalisation de la CFTC, pour en faire un syndicat laïc doit être compris aussi dans cette perspective : pas de regroupement possible des syndicats démocratiques avec une centrale syndicale confessionnelle.

Deuxième axe : nos rapports à la base et dans l'action avec la CGT. Les minoritaires

de la CFTC ont toujours distingué soigneusement la condamnation du système communiste et de l'URSS et l'appréciation des militants CGT souvent généreux et sincères dans leurs convictions dont nous espérons une évolution. Et si, sur le plan de la vision de la société, nous n'avions pas de points d'accord, sur le plan professionnel et revendicatif, par contre, dans les entreprises, c'est la plupart du temps avec des militants CGT que les militants CFTC exerçaient leur métier syndical. Unité conflictuelle, certes, limitée dans le temps et sur des objectifs précis, avec ruptures mais suivies de réconciliations.

1964 marque un tournant dans la façon de penser et de faire l'unité syndicale dans la toute nouvelle CFDT.

1964, c'est le congrès de l'évolution, la CFTC abandonne toute référence à la doctrine sociale de l'Eglise, et change de sigle : naissance de la CFDT. Mais contrairement à l'attente des minoritaires, cette laïcisation de la CFDT n'a pas été le premier pas vers la constitution d'un pôle des syndicats démocratiques auquel ils pensaient. Au Conseil National de FO qui suivit le Congrès de l'évolution de la CFDT, un responsable national de FO parla d'une occasion historique à saisir. « Si FO ne la saisissait pas, elle porterait une part de responsabilité en cas d'échec d'un grand projet de construction d'une grande centrale libre. » Mais il fut battu, et l'évolution de la CFDT fut dénoncée par certains comme une manipulation montée par l'Eglise pour se réconcilier avec la classe ouvrière. FO s'enfermait de plus en plus étroitement dans son anticommunisme et son anticléricalisme.

Blocage du côté de FO, montée des luttes et des actions communes de plus en plus fréquentes sur le terrain entre la CGT et la CFDT, en 1965 les deux confédérations signèrent un accord d'unité d'action au niveau confédéral. Dans la CFDT, la question de l'unité ne se posait plus désormais en termes d'unité du mouvement syndical, mais en termes d'unité d'action.

Cet accord eut un très gros retentissement à la base. C'était un message fort en direction des salariés, très critiques, comme aujourd'hui, sur la division syndicale. Gros retentissement aussi auprès des militants qui, devant la montée des luttes, étaient demandeurs de prolongements à l'action dans les entreprises. Une double idée revenait dans tous les débats : agir tous ensemble, et de façon continue. Les idées de plans d'action progressifs et continus, voire de grèves générales fleurissaient dans les discours syndicaux dès 1966.

Mais ce serait une erreur de penser que la CFDT s'est jetée avec naïveté dans les bras d'une grande et fraternelle CGT. Les responsables de la CFDT savaient parfaitement que la CGT n'avait encore fait aucune autocritique sur ses conceptions de fond du syndicalisme, même si on sentait des différences de comportement entre dirigeants. Séguy, par exemple, était plus écouté que d'autres, y compris chez nos adhérents. Toutes les questions de fond firent l'objet de débats très serrés lors des rencontres confédérales, dont René Mathevet, vice président de la confédération CFDT, prit des notes fort abondantes (plusieurs centaines de pages), et très critiques.

A l'intérieur de la CFDT, le débat sur l'accord interconfédéral était également très vif. Au sein du Conseil National, les interventions étaient vigoureuses, passionnées, la critique très libre, et les arguments de qualité. L'heure de la langue de bois n'avait pas encore sonné, ni celle des exclusions bureaucratiques. Pour répondre au besoin exprimé par les militants d'actions unitaires et continues, l'accord débouchait sur des journées d'action interconfédérales centralisées. Les partisans de l'accord y voyaient la possibilité pour les petites entreprises et les secteurs en perte de vitesse comme le textile de s'exprimer dans des journées « tous ensemble », comme aussi la possibilité de prendre en charge les revendications transversales (emploi, retraite à 60 ans...). Et de faire bouger la CGT, de la faire évoluer, de lui permettre d'exorciser ses vieux démons, au bénéfice du mouvement ouvrier français tout entier. Les opposants à l'accord soulignaient le risque de politiser la lutte syndicale, de favoriser l'hégémonie de la CGT, et, par des actions trop centralisées, d'étouffer les initiatives au niveau de l'entreprise ou de la branche et l'autonomie des salariés.

Là dessus est arrivé le mouvement de grève de Mai 68. Sur le terrain, les points de vue des militants CFDT et CGT, leurs rapports au mouvement, sont apparus radicalement différents, et même opposés. Nous avons vu des responsables CGT réputés « ouverts » sur le mouvement se fermer, se cadénasser. L'exorcisme des vieux démons communistes n'avait pas eu lieu. L'accord interconfédéral d'unité d'action a sombré dans le mouvement de mai 68.

On pourrait dire qu'après avoir enterré l'idée même d'unité du mouvement syndical après 1964, les syndicats français ont enterré l'unité d'action après 1968. Il y eut encore des tentatives de rapprochement, mais ponctuelles, sans véritable pensée stratégique de l'unité, ni à la CGT, ni à la CFDT.

A une exception près. Il y eut encore une tentative d'unité syndicale originale, et largement occultée aujourd'hui, chez les Métallos CGT et CFDT. En Italie, les trois fédérations de la métallurgie, appartenant aux trois confédérations CGIL, CISL, UIL (qu'on peut dire, pour aller vite, correspondre à la CGT, CFDT, FO en France) avaient entamé un processus très original d'intégration au sein d'une fédération unique, la FLM, qui, tout en laissant subsister les anciennes fédérations, allait beaucoup plus loin qu'un cartel permanent d'organisations. A leur image, les fédérations de la Métallurgie CGT et CFDT avaient engagé un processus de rapprochement, et Jacques Chérèque, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CFDT, en faisait, encore en janvier 1974, au Conseil National de la CFDT, le choix dominant de sa fédération. Et puis cette tentative fut abandonnée dans le courant de l'année 1974, autour de l'élection présidentielle.

C'est que l'esprit n'était plus à l'unité d'action du mouvement syndical.

Alors que les mouvements de luttes sociales se multipliaient, dans des formes et sur des objectifs très novateurs (Lip, « on produit, on se paye », grèves d'OS, antihiérarchiques, organisation et condi-

tions de travail, égalité, femmes, immigrés...), beaucoup de responsables CFDT estimaient qu'en Mai 68, il avait manqué avant tout une articulation politique au mouvement des masses, et donc ils ne privilégiaient pas la réflexion syndicale, mais considéraient comme prioritaire de chercher à construire cette articulation politique, les uns vers le PS, les autres vers le PSU.

Là dessus, en 1974, la mort du Président Pompidou provoque une élection présidentielle au cours de laquelle Giscard d'Estaing est élu de justesse face à François Mitterrand. De nombreux responsables de la CFDT ne pensaient plus qu'à une chose : « capitaliser », opérer la convergence entre la gauche et les syndicats non communistes, renforcer la gauche face à la droite dans le pays, renforcer le PS face au PC dans la gauche, et dans le PS, renforcer l'« aile gauche » assimilée au courant PSU face à l'ancienne SFIO.

Ce furent les Assises du Socialisme qui virent, après l'élection présidentielle de 74, toute une partie des dirigeants de la CFDT adhérer collectivement au Parti Socialiste, en même temps que la quasi totalité du PSU, sans débat dans la CFDT, et sans aucun effet dans le PS. Aujourd'hui, on peut dire que ce fut une période malheureuse pour l'indépendance syndicale et l'image de la CFDT. Dans l'opération des Assises du Socialisme auxquelles participait Jacques Chérèque, secrétaire général de la métallurgie CFDT, le rapprochement des fédérations CGT et CFDT de la Métallurgie, encore prioritaire en janvier 74, disparut corps et biens : une histoire a pris fin tout à coup, sans explications ni réflexions.

xions. En fait, la priorité donnée au rapprochement entre partis et syndicats rendait impossible, dans le contexte français, des formes d'unité durable entre syndicats.

Georges Séguy fit encore une tentative d'ouverture en direction de la CFDT au congrès de la CGT à Grenoble, en 1977. Elle fut repoussée par le Bureau National de la CFDT. En 1979, le rapport Laroze, présenté au Comité confédéral national de la CGT, sonnait le glas de l'unité d'action. Et Krasucki, qui remplaça Séguy peu après à la direction de la CGT s'employa avec succès à détruire toute possibilité de travail commun. En 1982, eut lieu, en juin, une rencontre interconfédérale CGT-CFDT, au siège de la CGT, à Montreuil. Cette rencontre fut l'exemple même du non échange, du discours hermétique du côté CGT, Krasu monologuait sans écouter qui que ce soit. Ensuite, Louis Viannet, en

charge de l'action revendicative à la CGT à partir de 1984, avant de succéder à Krasucki à la direction de la CGT, chercha, et trouva, des contacts avec des responsables CFDT. C'était bien tard, et cela resta anecdotique.

On est désormais entré dans une période, non plus de pluralisme syndical, mais d'émiettement syndical. Pour environ 8 % de la population active syndiquée, nous comptons désormais 7 à 8 centrales syndicales, au bas mot. Chaque vague de grèves, depuis 1985, s'est traduite par l'apparition de nouvelles centrales. Premiers signes de l'entrée en agonie ?

Pierre MARIE

Chapitre 8

LA CHARTE D'AMIENS

Cent ans après

par Jacques JULLIARD

(Extraits publiés avec l'autorisation de l'auteur)

Le contexte

Ce mot de « Charte » dont on se sert généralement pour désigner la motion votée par le congrès d'Amiens sur l'indépendance du syndicalisme n'appartient pas au vocabulaire de l'époque. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que ce terme inhabituel apparut pour solenniser un texte de Congrès qui avait fait date dans l'histoire tumultueuse des relations entre partis et syndicats. [...] La proclamation d'indépendance d'un Etat, d'un groupe social ou ethnique, d'une institution, a toujours valeur fondatrice. D'ordinaire, elle surgit du besoin de s'affirmer contre un adversaire, un oppresseur, un ennemi. Dans le cas particulier, c'est contre un allié naturel, en l'occurrence le parti socialiste SFIO, qu'elle s'applique.

Il y a là une singularité qui ne peut se comprendre qu'à la lumière des épisodes passés, et notamment de la guérilla permanente qui opposait depuis un quart de siècle les syndicalistes purs à leurs adversaires guesdistes. Jamais, dans aucun autre pays au monde, une rivalité aussi forte, émaillée d'animosités personnelles, ne s'était produite. La raison de cet antagonisme tient à la trop grande proximité entre le parti ouvrier guesdiste et les premiers syndicats¹.

La première confédération ouvrière qui vit le jour en France fut la Fédération Nationale des Syndicats, fondée à Lyon (du 13 au 16 octobre 1886), et tombée immédiatement sous la coupe des guesdistes. Il était entendu que le congrès du Parti devait nécessairement se tenir avant celui de la Fédération. Ce jumelage ne pouvait avoir qu'un sens : au parti de définir les orientations, au syndicat de les intégrer. Cette tutelle apparut vite d'autant plus insupportable que le guesdisme n'a jamais brillé par sa souplesse, ni non plus par son habileté. Le primat idéologique et politique du parti, conforme pour l'essentiel à l'inspiration marxiste, était donc affirmé avec raideur. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que lorsque fut créée à Saint-Etienne en 1892, une Fédération des Bourses du Travail concurrente de la Fédération Nationale des Syndicats, elle prit immédiatement une tournure antiguesdiste, fortement teintée d'esprit libertaire. [...]

Pourtant, si l'on se place au début de l'année 1906, un double événement venait de se produire, qui rendait possible une évolution, voire un déblocage des relations entre l'aile syndicale et l'aile politique du

CFDT (1964), il poursuivit une double carrière de syndicaliste et d'enseignant-chercheur à l'EPHE (section des Hautes Etudes) comme spécialiste de la philosophie médiévale au XIV^{ème} siècle, dans le sillage d'Etienne Gilson. Je lui dois personnellement beaucoup, et le texte cité en référence est à l'origine de mon orientation vers l'étude du syndicalisme révolutionnaire.

Roger Hagnauer, *L'Actualité de la Charte d'Amiens*, préface de Pierre Monatte, édition de l'Union des Syndicalistes. S.d. 1956 (?)

Jacques Julliard : Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe, le Seuil, 1971.

¹ Pour l'éclairage du contexte, je renvoie une fois pour toutes à :

Paul Vignaux : « La Charte d'Amiens dans son contexte historique », supplément n° 6 aux *Cahiers Reconstruction*, n° 35-36, août-septembre 1956. C'est l'occasion pour moi de rendre hommage à cette grande figure du mouvement syndical français. Co-fondateur du Syndicat Général de l'Education Nationale (SGEN), animateur de la minorité CFTC qui devait donner naissance à la

mouvement ouvrier français : l'unification de l'une et de l'autre. A la CGT unifiée à Montpellier en 1902 venait maintenant s'ajouter la fusion de tous les petits partis socialistes qui étaient apparus en France depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Sur injonction de l'Internationaliste Socialiste (Amsterdam, 1904), les socialistes français, dont les principaux leaders étaient Jaurès, Guesde et Vaillant fusionnèrent leurs organisations à Paris, au Congrès du Globe (1905), pour former le Parti socialiste unifié, section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Il n'était plus désormais question, du moins en théorie, de chapelles rivales. Dès lors, n'était-il pas logique, et du reste conforme à la pratique de presque tous les partis européens qu'un socialisme unifié entretint des relations avec un syndicalisme unifié ? [...]

A la veille du Congrès d'Amiens, la CGT était partagée en trois tendances d'inégale importance, représentant trois orientations distinctes.

- *Les guesdistes* dont on a déjà parlé, n'étaient guère puissants que dans le nord de la France, et notamment dans le textile roubaisien. Leur objectif était la collaboration organique des deux organisations de la classe ouvrière : le parti et le syndicat.
- *Les réformistes* dont le leader était l'inamovible leader de la Fédération du livre Auguste Keufer¹ influencé par la philosophie positiviste et par

l'expérience gouvernementale de Millerand. Ils plaidaient pour la conquête de réformes immédiates.

- *Les révolutionnaires*, largement majoritaires dans les instances dirigeantes de la CGT, sous la direction de Griffuelhes et Pouget, étaient des tenants résolus de l'indépendance syndicale. Une indépendance qui se teintait de condescendance à l'égard des partis favorables à l'action parlementaire, et qui débouchait sur une véritable idéologie syndicaliste : celle de l'*action directe* conduite par les organisations des prolétaires sur les lieux même du travail, devant déboucher un jour ou l'autre sur une grève générale révolutionnaire et expropriatrice de la bourgeoisie. Pour eux, la Charte d'Amiens sera comme une sorte de doctrine de Monroë du syndicalisme.

Une analyse succincte des débats d'Amiens confirme l'existence de ces trois courants sur la question politique à l'intérieur de la CGT. Encore faut-il s'entendre sur le sens du mot politique.

Guesdistes et réformistes sont au moins d'accord sur un point, contre la majorité confédérale : c'est que celle-ci, en dépit de ses dénégations, fait bel et bien de la politique : « Quand on fait de l'antimilitarisme, quand on fait de l'antipatriotisme, quand on prêche l'abstention, on fait de la politique » affirme Renard, le bouillant guesdiste. Et c'est Keufer, le vieux sage respecté du réformisme qui surenchérit : les activistes libertaires, partisans du syndicalisme révolutionnaire, ont déformé l'intention initiale du Congrès fondateur de

¹ Voir la biographie d'Auguste Keufer au tome 13 du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, sous la direction de Jean Maitron, Les Editions sociales, 1975.

la CGT (Limoges, 1895) qui était de situer le syndicalisme sur un plan purement économique, en respectant strictement la neutralité politique et philosophique. [...]

C'est là l'origine de la différence profonde entre la CGT et la SFIO. Il ne s'agit pas d'une simple différence entre syndicat et parti, mais d'une véritable concurrence, qui ont l'une et l'autre une vision globale et antagoniste de l'œuvre à accomplir.

« Leur but final (aux libertaires syndicalistes) est de supprimer l'Etat, de faire disparaître tout gouvernement de personnes, pour confier aux syndicats, aux fédérations, aux Bourses du Travail, le gouvernement des choses, la production, la répartition, l'échange, c'est à dire le communisme libertaire et intégral. »

Avec sa lucidité et sa culture, Keufer vient de définir en quelques mots un idéal qui n'est pas le sien, en usant de mots qui font référence au saint-simonisme (gouvernement des personnes contre administration des choses), au proudhonisme (production, répartition, échange) et à cette synthèse originale que constitue le syndicalisme révolutionnaire (le rôle des syndicats dans la société future). Sorel n'eût pas dit mieux.

A l'inverse « le parti socialiste [...] en attendant l'avènement final et très éloigné du pur idéal communiste, poursuit la suppression de la propriété et du patronat pour instituer l'Etat socialiste collectiviste, comme le régulateur du travail et le dispensateur de la richesse, par la conquête des pouvoirs publics. » Il s'agit, conclut Keufer d'une opposition « irréductible », d'autant plus « que les anarchistes accusent à l'avance l'Etat collectiviste de devenir plus

despotique que l'Etat bourgeois. » A la lumière de l'expérience, on ne saurait leur donner tort...

A cette double critique de politisation anarchiste de la CGT, Griffuelhes réplique que certes, il y a dans la CGT des anarchistes, mais moins nombreux que ne l'a dit Keufer. Et surtout, « qu'il y ait chez certains d'entre nous des idées libertaires, oui ! mais qu'il en naisse des résolutions anarchistes, non ! ». La vérité, c'est qu'avec l'entrée de Millerand au gouvernement Waldeck Rousseau (1899), on a voulu « nous domestiquer »... Et de conclure : « En réalité, d'un côté, il y a ceux qui regardent vers le pouvoir, et de l'autre, ceux qui veulent l'autonomie complète contre le patronat et contre le pouvoir. »

Mais c'est Jean Latapie, de la Fédération de la Métallurgie, autre porte-parole de la tendance majoritaire, qui trouve les mots les plus significatifs. Il souligne que les « syndicats n'ont pas plus à faire de la politique anarchiste que de la politique socialiste » ; « qu'il ne saurait y avoir des opportunistes, des radicaux, des socialistes de diverses écoles ou des anarchistes, pas plus que des croyants ou des athées ; nous considérons qu'il n'y a que des exploités, quelles que soient leurs convictions. »

On retient surtout sa déclaration : « il n'y a pas que des anarchistes et des socialistes au Congrès, il y a des syndicalistes purs. Il faut que nous disions qu'il y a une doctrine nouvelle : le syndicalisme. »

Tel est bien en effet le sens profond de la Charte d'Amiens et la raison du caractère durable de son retentissement : l'affirmation, au-delà de la question posée des

relations partis-syndicats, du syndicalisme comme doctrine sociale à part entière, concurrente de toutes les autres, à commencer par le socialisme. Une sorte de pan-syndicalisme dérivant de la priorité accordée à la fonction de producteur sur celle de citoyen.

Au passage, on notera l'unanimité, au moins formelle, pour ne pas récuser a priori les revendications immédiates et les réformes partielles. Par rapport à la vision strictement anarcho-syndicaliste, contemporaine de toute compromission avec la société régnante, les réformistes — cela va sans dire — ,les guesdo-syndicalistes, et les révolutionnaires sont d'accord pour considérer la revendication quotidienne comme la mission première du syndicat. De façon générale, les historiens n'ont pas assez souligné l'inflexion pragmatique que représente le Congrès d'Amiens dans l'histoire de la CGT... Si l'orientation révolutionnaire ne cessait de s'effriter, en revanche, l'attachement à l'indépendance, que partageaient révolutionnaires et réformistes, était bien réel. A partir d'Amiens, il constitua, beaucoup plus que le mythe sorélien de la grève générale, le signe distinctif de la confédération. En 1921, la majorité des héritiers du syndicalisme d'avant-guerre, contraints de choisir entre la révolution et l'indépendance, désormais dissociées, choisirent massivement la seconde. [...]

La méfiance à l'égard des divisions et des luttes passées, provoquées par la diversité des appartenances politiques, est demeurée. La CGT se tient « en dehors de toute appartenance politique ». Le même article 2 précise en outre que nul ne peut

invoquer son appartenance syndicale « dans un acte électoral et politique quelconque ».

Cet apolitisme méthodologique — mieux vaudrait d'ailleurs parler d'apartitisme — n'implique aucune neutralité idéologique, bien au contraire, puisque la CGT entend regrouper « tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat ». [...]

On notera [...] l'expression « travailleurs conscients », qui n'est nullement synonyme de travailleurs exploités. On peut être exploité et ne pas être conscient. Dans le vocabulaire syndicaliste de l'époque, tel qu'on le rencontre dans *La Voix du Peuple*, organe officiel de la confédération, les non-syndiqués, les « jaunes », et tous ceux qui pratiquent la collaboration de classe sont généralement appelés « les inconscients ». Faire exclusivement appel aux travailleurs conscients, c'est privilégier les avant-gardes par rapport aux masses, conformément à la théorie des « minorités agissantes », d'origine anarchiste. On mesure ici à quel point la Charte d'Amiens est un texte de transition, reflet d'un syndicalisme révolutionnaire en pleine évolution, puisque après la confirmation de cette doctrine du petit véhicule, cette vision quasi janséniste de l'action ouvrière, le texte fait obligation à « tous les travailleurs » d'adhérer au syndicat. Le « syndicalisme de masse et de classe », expression canonique du mouvement ouvrier, relève de l'oxymore plutôt que de la tautologie.

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

On s'est habitué dans une période récente à voir dans la « lutte de classe » une formule portant l'estampille quasi exclusive du marxisme. On voit ici qu'il n'en est rien à l'époque [...]

Le congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique : dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.

Contrairement à l'idée que l'on s'en fait parfois, le syndicalisme révolutionnaire met au premier plan de ses préoccupations l'action réformiste. Le secrétaire de la Confédération, Griffuelhes, est avant tout un remarquable tacticien et un meneur de grèves. A la différence des purs anarchistes — lui-même est d'origine « blanquiste » —, il ne regarde pas le conflit ouvrier comme une simple occasion de faire de la propagande. Il entend avant tout mener les travailleurs à la victoire, car il est persuadé que l'accumulation des victoires partielles est le meilleur moyen de préparer la victoire définitive. [...] Ce qu'il faut surtout souligner dans la pensée de ces hommes de terrain que l'on a souvent pris à tort pour de dangereux utopistes, c'est au contraire le profond réalisme qui s'exprime à travers la complémentarité de l'action réformiste et

de l'action révolutionnaire. Nous ne sommes ici pas loin de l'idée profonde de Jaurès sur le double rythme de l'action ; Jaurès, à la différence de Guesde, a toujours été à l'écoute du mouvement syndical et s'est efforcé d'en comprendre, au-delà de certaines expressions aberrantes, la pensée profonde. [...]

On ne le soulignera jamais assez : Amiens est non seulement le moment où la revendication d'indépendance syndicale est proclamée avec la plus grande netteté ; il est aussi celui où s'amorce le tournant vers le réformisme des années suivantes.

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il préfère l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale¹, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Ce paragraphe contient à lui seule toute l'originalité du syndicalisme révolutionnaire par rapport aux autres formes d'organisation corporative. Il y est affirmé d'abord la complémentarité de l'action réformiste et de l'action révolutionnaire, comme cela a été dit plus tôt ; ensuite la radicalité des objectifs : c'est-à-dire l'expropriation. Les tenants de la grève générale ne sont pas moins attachés que les marxistes au mot

¹ Quelques auteurs donnent une rédaction légèrement différente : « Il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère... » Le texte que nous donnons est celui du compte rendu officiel du congrès d'Amiens, établi sous la responsabilité de la CGT.

d'ordre d'expropriation. Sans cette mutation brutale, pas de révolution imaginable.

Dans les textes canoniques de la CGT de l'époque, la grève générale est toujours qualifiée de « révolutionnaire » et « d'expropriatrice », afin de la distinguer de la grève générale politique imaginée par les Allemands et les Belges pour conquérir le suffrage universel. C'est celle-là qui a les faveurs de Rosa Luxembourg, méfiante à l'égard des relents anarchistes qu'elle décèle dans les positions françaises¹. [...] Mais c'est le syndicalisme américain, à travers l'idée d'une grande journée au 1^{er} mai 1886, pour faire aboutir la revendication des 8 heures, qui relance vraiment le mot d'ordre de grève générale à la fin du XIXe siècle. Cette idée d'inspiration réformiste et de portée limitée — cessation de travail d'une journée — est à l'origine de la célébration universelle du 1^{er} mai. [...]

Le Congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat. [...]

Le syndicat est un groupement de classe, fondé sur une communauté de condition sociale ; le parti est un groupement d'idées,

fondé sur une communauté d'opinion. En conséquence, s'agissant de la classe ouvrière, le parti est un élément nécessairement diviseur — les opinions sont multiples — le syndicat est un facteur unifiant — la classe est unique. [...]

On peut se demander s'il n'existe pas une contradiction au sein de la Charte, entre l'affirmation initiale (elle regroupe tous les travailleurs « conscients ») et ce devoir fait à tous les travailleurs d'appartenir au syndicat, qui débouche sur la vision d'une action de masse. Les libertaires, nombreux au sein des organes directeurs de la confédération, n'ont jamais caché leur défiance et même leur mépris à l'égard des masses abruties et inconscientes. [...]

En ce qui concerne les organisations, le congrès décide qu'afin que le syndicat atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes, qui en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale.

Voici finalement le paragraphe essentiel auquel on a souvent réduit la Charte d'Amiens. Tout ce qui a été dit plus haut montre amplement qu'il n'en est rien, la plus grande partie du texte ayant été consacrée à définir positivement les tâches du syndicalisme. Et même dans cet ultime paragraphe, la célèbre déclaration d'indépendance est précédée d'une profession de foi essentielle : la confiance en l'action directe. [...] L'action directe est avant tout l'action exercée directement par les travailleurs eux-mêmes sur leur lieu de travail, sans intermédiaires et sans détour

¹ Voir notamment son livre *Grève de masses, parti et syndicat* (1906), traduit en 1909 par Bracke (a.m. Desrousseaux). Repris en 1968 aux éditions Maspéro. Rosa affirme fortement la nécessité de l'unité d'action entre syndicat et parti sous la direction de ce dernier et critique fortement l'autonomisme syndical à la française, qui se développe notamment chez les « fonctionnaires » syndicaux.

par un autre lieu : à savoir le Parlement. La véritable action prolétarienne est donc essentiellement « économique » ; entendez par là qu'elle affronte le patronat sur son terrain même, celui de la production. Philosophie de producteurs ? Oui, si l'on veut, à condition de ne pas donner au mot « philosophie » un sens spéculatif. L'action directe est pratique ; elle est choisie comme telle « afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet ». C'est le triomphe du pragmatisme économique. [...] Les deux dernières lignes **de la Charte**, enfin, sont une réponse à la motion Renard. L'essentiel ayant déjà été défini. [...] « Les organisations n'ayant pas à se préoccuper... », « les partis et les sectes peuvent poursuivre *en toute liberté*... ». Sous-entendu : si cela les amuse...

En ce qui concerne les partis, nous savons que c'est le parti socialiste qui est visé. Mais les « sectes » ? Tout le monde a compris à Amiens que ce terme condescendant désigne bel et bien les groupements anarchistes. A Amiens, il n'y a plus ni socialistes, ni anarchistes ; ni réformistes, ni révolutionnaires, mais des syndicalistes. [...]

Interprétations

Sous son apparente simplicité, la fermeté de son dessin, le bonheur de ses formules, la Charte d'Amiens est un texte complexe. [...] Pourtant, une objection se présente. [...] Il est incontestable que le marxisme a placé la politique au poste de commandement, pour parler comme Mao. Impossible de l'escamoter comme le fait la CGT. C'est pourquoi, pour rendre compte du phénomène syndicaliste révolution-

naire, il faut faire appel à un faciès *saint-simonien* latent. Marx a toujours fait de l'économique l'infrastructure de la société capitaliste. Pour autant, il n'adhère pas à une philosophie des producteurs. Il pense au contraire que l'économique doit être dépassé. [...] Le saint-simonisme exprime le sentiment d'exclusion de l'ensemble des forces productives dans une société française fondée sur l'organisation de la socialité, beaucoup plus que la production [...].

Beaucoup plus apparent, beaucoup plus explicite est le faciès *anarcho-proudhonien*. Celui-là a été plus d'une fois revendiqué comme tel par les compagnons de route du syndicalisme révolutionnaire et à l'occasion par les acteurs eux-mêmes, notamment par Pelloutier. Il s'agit, bien entendu, d'une vision simplifiée du proudhonisme. [...] Il existe pourtant, à travers ses multiples facettes un proudhonisme, qui se caractérise, comme chez saint-simon, par une horreur instinctive pour l'univers politique et par conséquent par un parti pris économique [...] Le proudhonisme syndical, si l'on peut employer cette expression ambiguë, est de nuance libertaire. Certes, la Charte d'Amiens, par prudence et par souci de conciliation avec les réformistes, demeure muette sur ce point. Mais l'hostilité de l'Etat est explicite dans la plupart des écrits politiques de Pouget, d'Yvetot, de Monatte et à un moindre degré chez Griffuelhes et chez Merrheim. [...]

Avançons encore un peu.

Nous avons vu, chemin faisant, que le syndicalisme qui se disait lui-même révolutionnaire, ne récusait nullement le réformisme ; il s'agissait au contraire des deux faces d'une même besogne. Les leçons du trade-unionisme, dont Pelloutier avait lui-même vanté la pertinence, n'ont pas été oubliées ; au contraire. [...] En dépit des apparences contraires, la CGT est désormais engagée dans la voie d'un parallélisme politico-syndical, mais récusera majoritairement la théorie léniniste de la courroie de transmission. On peut aller jusqu'à dire que la Charte d'Amiens, expression d'un syndicalisme de transition, comporte implicitement un *faciès jauresien*. [...]

* *

*

démocrate, où l'indépendance syndicale a paru sombrer corps et biens, la déclaration d'indépendance syndicale contenue dans la Charte d'Amiens, est de nouveau, sous des formes diverses en ce début du XXIème siècle, la doctrine officielle et incontestée de toutes les confédérations syndicales, de la CFIC et de la CGE à Sud, en passant par la CFDT et la CGT, et bien entendu Force ouvrière. [...]

Jacques Julliard

Comment expliquer qu'après que les réalités qui lui ont donné naissance ont disparu, les caractères originaux du syndicalisme révolutionnaire se retrouvent visibles sur le terrain ? Après une longue éclipse, celle de la domination de la branche stalinienne de la vieille doxa sociale-

Annexe

Texte de la motion adoptée le 13 octobre 1906 par le XV^{ème} congrès national corporatif (IX^{ème} de la Confédération Générale du Travail), réuni à Amiens

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la CGT.

La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression tant matérielles que morales, mises en oeuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise par les points suivants cette affirmation théorique :

Dans l'oeuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'oeuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés¹ qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au-dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès décide qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale. ²

¹ En dépit du texte original, qui dit « des salariés », c'est évidemment « de salariés » qu'il faut comprendre.

² Confédération Générale du Travail, XV^{ème} congrès national corporatif (IX^{ème} de la confédération) et conférences des Bourses du Travail, tenus à Amiens du 8 au 16 octobre 1906, compte-rendu des travaux, Amiens 1906. La brochure est reproduite in extenso dans 1906, le Congrès de la Charte d'Amiens, éditions de l'Institut CGT d'histoire sociale, présentation de Georges Séguy, accompagné d'études de Jean Maitron, Maurice Moissonnier, René Mouriaux, Francis Saramito, Jean-Paul Scot, Claude Silvére, Germaine Willard.

Les Cahiers du Forum Syndical Européen

F. S. E.

Forum Syndical Européen

www.forumsyndicaleuropeen.net
forumsyndicaleuropeen@orange.fr